

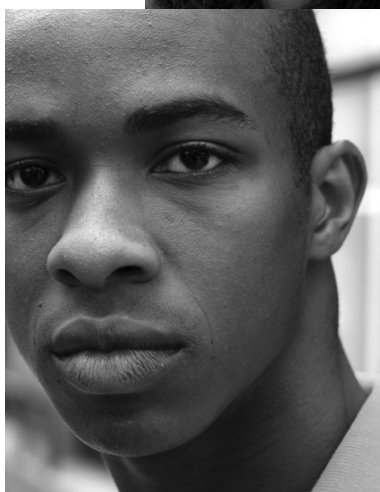
LA CONNAISSANCE

EST NOTRE MEILLEURE DÉFENSE :



UNE RESSOURCE ÉDUCATIVE
SUR LE VIH/SIDA POUR
LES ÉCOLES DU CANADA

APERÇU DES PROGRAMMES
D'ÉTUDES PROVINCIAUX



AOÛT 2010



Pour obtenir des copies de ce rapport, veuillez communiquer avec :

Société canadienne du sida
190, rue O'Connor, bureau 800
Ottawa (Ontario) K2P 2R3
Canada

Téléphone : 1.613.230.3580
Sans frais : 1.800.499.1986
Télécopieur : 1.613.563.4998

Aussi disponible en ligne à <http://www.cdn aids.ca/curriculumVIH>

Ce document est aussi disponible en anglais : Knowledge is our Best Defence:
An HIV/AIDS Education Resource for Canadian Schools – Provincial Curricula Outlines

© 2010 Société canadienne du sida

ISBN : 0-921906-73-0

Photos : iStockphoto

La reproduction de ce document est autorisée et encouragée.
La vente de copies est interdite. Veuillez citer les auteurs et la Société canadienne
du sida comme sources de cette information.

La production de ce document a été rendue possible grâce
à la contribution financière de

MAC
AIDS FUND

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	1
Introduction : l'état actuel de l'éducation sur le VIH/sida au Canada	3
Alberta	13
Colombie-Britannique.....	18
Manitoba.....	24
Nouveau-Brunswick.....	30
Terre-Neuve et Labrador	34
Territoires du Nord-Ouest	40
Nouvelle-Écosse.....	45
Nunavut.....	52
Ontario	53
Ile-du-Prince-Édouard.....	62
Québec.....	67
Saskatchewan.....	72
Yukon	78

RÉSUMÉ

L'analyse des résultats du *Sondage sur l'éducation sur le VIH et le sida dans les écoles du Canada, 2008*¹ produit par la Société canadienne du sida (SCS), a permis d'identifier les sujets, pour chaque niveau scolaire (M-3, 4-5, 6-8, 9-12), que les programmes d'études en matière de VIH et de sida devraient cibler. Les ressources nécessaires pour répondre à ces besoins ont ensuite été identifiées, puis regroupées dans un guide, dans lequel de brèves fiches de renseignements servent à combler les manques de ressources.

Ce sondage a révélé un appui massif aux cours d'éducation sur le VIH et le sida dans les écoles. Cependant, il a aussi révélé que les éducateurs et leurs élèves croient que la qualité de l'éducation sur le VIH/sida dans leurs écoles varie de passable à médiocre. Les élèves ont déclaré que lorsque cette matière était enseignée, elle était extrêmement limitée. Près d'un tiers d'entre eux ont dit n'avoir reçu aucune éducation sur le VIH/sida à l'école au cours de l'année précédente, et un peu plus du quart ont déclaré en avoir reçu moins d'une heure. Les parents et les tuteurs ayant participé à ce sondage ont déclaré que leurs enfants n'avaient reçu aucune éducation en matière de VIH/sida au cours de l'année précédente ou qu'ils ne savaient pas si leurs enfants en avaient reçu, ce qui suggère une mauvaise communication entre l'école et la maison. Ce sondage a également révélé qu'en général, les éducateurs se sentaient mal préparés pour enseigner cette matière, la plupart n'ayant reçu que peu ou pas de formation afin d'enseigner cette matière. Les éducateurs ont aussi indiqué que l'accès aux outils d'enseignement du VIH/sida était très ou extrêmement important pour déterminer s'ils voulaient ou non enseigner cette matière. En résumé, le sondage a révélé qu'il y a beaucoup à faire pour remédier à l'état de l'éducation sur le VIH/sida au Canada. Il faut que les élèves reçoivent plus d'éducation, et qu'elle soit meilleure et plus cohérente en cette matière, tandis que les enseignants ont besoin de formation de pré-emploi et en cours d'emploi sur la façon d'enseigner cette matière. En outre, les parents doivent être mieux informés de ce qui est enseigné ou pas à leurs enfants en matière de VIH/sida. Ce guide de ressources tente de combler certaines de ces lacunes.

Une revue du matériel d'enseignement sur le VIH et le sida présentement utilisé au Canada a été menée. On a communiqué avec des personnes, des organismes, des employés du gouvernement, des groupes et des organisations durant la recherche de cette information. Une base de données de ce matériel a ensuite été créée. Le matériel recueilli a été analysé de façon à savoir s'il se classait dans l'un des sept sujets identifiés par les parents, les tuteurs, les éducateurs et les élèves comme étant un contenu important du programme d'études sur le VIH/sida. On l'a aussi évalué afin de déterminer s'il portait sur les connaissances, les attitudes ou les habiletés.

¹ Société canadienne du sida. (2008) *Sondage sur l'éducation sur le VIH et le sida dans les écoles du Canada*. 29 p. ISBN 0-921906-55-2
www.cdnaids.ca/sondagesurleducationetleVIH

Comme la recherche sur ce sujet l'a déjà déterminé par le passé, la plupart des administrations éducationnelles du Canada ont identifié les « résultats d'apprentissage », et très peu ont élaboré des programmes de cours à l'appui des enseignants qui veulent aider les élèves à obtenir les résultats requis. On se concentre encore principalement sur les connaissances ou les aspects factuels du VIH/sida, la transmission du VIH par des moyens sexuels étant le point central. Les autres modes de transmission sont presque ignorés.

Ce guide de ressources doit être utilisé comme supplément des ressources provinciales et territoriales qui ont été identifiées. Chaque liste de ressources s'accompagne d'outils à l'usage des éducateurs pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes d'études sur le VIH/sida. Dans certains cas, des activités d'apprentissage adaptées à l'âge des élèves ont été identifiées par matière. Lorsque les ressources étaient inadéquates ou indéterminées, des fiches de renseignements ont été élaborées pour combler les lacunes repérées.

Ce guide de ressources des programmes d'études en matière de VIH/sida M-12 servira aux éducateurs et aux parents, de même qu'aux élèves. Les éducateurs auront accès aux ressources qui les aideront à élaborer le programme d'études sur le VIH/sida à utiliser en classe, ou plus largement, dans l'administration éducationnelle. Les parents disposeront d'un guide de ressources qui peut servir à exercer des pressions sur leurs conseils scolaires afin que ceux-ci adoptent un programme d'études sur le VIH/sida à l'école de leurs enfants. Les élèves peuvent juger que certaines ressources des programmes d'études conviennent à un usage indépendant, pour compléter l'éducation qu'ils reçoivent de leurs enseignants et de leurs parents.

INTRODUCTION : L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉDUCATION SUR LE VIH/SIDA AU CANADA

Dans le cadre de la recherche en vue de l'élaboration de ce guide de ressources des programmes d'études, une analyse de l'état actuel de l'éducation sur le VIH/sida au Canada a été menée.

L'éducation, au Canada, ne relève pas de la compétence du gouvernement fédéral. Afin de relever les différentes ressources sur papier et électroniques, nous avons donc contacté les ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux, les conseils scolaires, les districts et divisions, ainsi que les personnes et les organismes chargés de prodiguer l'éducation aux enfants et adolescents du pays, à l'école et à l'extérieur. En outre, les sites Web des ministères de l'Éducation de chaque administration ont été examinés. Les politiques, lignes directrices, programmes d'études et documents qui décrivent les résultats d'apprentissage et autres ressources servant d'appui à l'éducation des enfants et des adolescents en matière de VIH/sida ont aussi été identifiés.

Les résultats du rapport commencent par une discussion des enjeux précédemment déterminés relativement à l'éducation sur le VIH/sida au Canada, puis procèdent à un survol par administration. Les coordonnées sont fournies par le ministère de l'Éducation de chaque administration éducationnelle, de même que le nom et l'adresse électronique de la Loi sur l'éducation. Les programmes d'études et directives d'éducation en santé générale et sur le VIH/sida sont également inclus. Une analyse de ces documents suit immédiatement ci-après.

En résumé, les administrations éducationnelles du Canada décrivent les résultats d'apprentissage presque universellement. Ceux-ci mentionnent ce que l'élève devrait savoir, et à quel âge ou à quel niveau ce savoir devrait être acquis. Les résultats d'apprentissage varient d'une administration à l'autre. Ils sont décrits pour chaque matière, donnant ainsi un aperçu de ce que chaque province ou territoire juge important d'apprendre pour un élève. Ils révèlent également ce qui manque au programme d'études. Nombre d'entre eux sont trop généraux, d'autres sont incomplets ou contiennent des inexactitudes. La plupart sont spécifiques d'un sujet et ne font pas de liens au programme d'études. Souvent, ces résultats d'apprentissage ne sont pas accompagnés de stratégies d'apprentissage, d'enseignement ou d'évaluation, ou de renvois aux ressources, les outils nécessaires aux éducateurs pour faire en sorte d'atteindre ces résultats d'apprentissage. Dans un sujet aussi délicat que l'éducation sur le VIH/sida, la cohérence du contenu et de l'approche est essentielle à la réussite du programme.

Enjeux actuels de l'éducation sur le VIH/sida²

Au Canada, l'éducation relève de la compétence de chaque province et territoire, ce qui crée d'importantes difficultés de cohérence en ce qui concerne tous les aspects de l'éducation sur le VIH/sida au Canada, notamment :

- 1) si l'éducation sur le VIH/sida est obligatoire ou pas;
- 2) le niveau scolaire où débute l'éducation sur le VIH/sida;
- 3) le contenu du programme d'enseignement;
- 4) le temps alloué au programme d'enseignement;
- 5) la matière où s'insère l'éducation sur le VIH/sida;
- 6) si l'éducation sur le VIH/sida est intégrée à l'éducation sur les infections transmises sexuellement (ITS) ou enseignée séparément;
- 7) la responsabilité d'enseigner la matière;
- 8) l'engagement politique des dirigeants de l'éducation au niveau local, régional, provincial et fédéral.

1) Si l'éducation sur le VIH/sida est obligatoire ou pas

Des lignes directrices nationales pour l'éducation en matière de santé sexuelle existent depuis 1994. Ces *Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle*, « s'appuient sur des recherches fondées sur des données probantes qui sont transposées dans un contexte canadien [...] décrivent en détail une méthode à suivre pour offrir un enseignement global efficace et inclusif en matière de santé sexuelle [...] guideront la démarche des professionnels de l'éducation et de la promotion de la santé sexuelle, notamment les planificateurs de cours et de programmes, les responsables des politiques, les éducateurs (en milieu scolaire ou ailleurs) et les professionnels de la santé »³. Les *Lignes directrices* ne rendent pas l'éducation en santé sexuelle obligatoire.

Les États-Unis ont des lignes directrices semblables – *Guidelines for Comprehensive Sexuality Education: Kindergarten to Grade 12*. Elles ne déterminent pas non plus le contenu de l'éducation en matière de santé sexuelle, toutefois, elles offrent une liste des programmes réussis. Comme leur contrepartie canadienne, ces lignes directrices ne rendent pas l'éducation en santé sexuelle obligatoire, y compris l'éducation sur le VIH/sida, dans le système américain d'éducation en santé publique⁴.

² Ces questions de cohérence ont été identifiées par Maxine Rattner, chargée par la Société canadienne du sida d'évaluer l'état de l'éducation sur le VIH/sida au Canada, vers 2003.

³ Agence de la santé publique du Canada (2009). *Lignes directrices canadiennes pour l'éducation en matière de santé sexuelle*. <http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cgshe-ldnemss/index-fra.php>.

⁴ National Guidelines Taskforce. Sexuality Information and Education Council of the United States (SIECUS) (2004). *Guideline for comprehensive health education: Kindergarten–12TH Grade*. (3RD ed.). http://www.siecus.org/_data/global/images/guidelines.pdf

Une mise à jour régulière des lignes directrices nationales, qui comprennent les documents de programmes d'études décrivant les résultats d'apprentissage, et les stratégies d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation, en plus d'offrir la liste des ressources utiles profiterait immensément aux éducateurs et leur permettrait de mieux répondre aux besoins des enfants et des adolescents.

Bien que les résultats d'apprentissage de l'éducation sur le VIH/sida soient décrits pour les écoles primaires, intermédiaires et secondaires de la plupart des administrations éducationnelles du Canada, ce sujet n'est obligatoire dans aucune administration provinciale ou territoriale⁵. Au premier et au deuxième cycle d'école secondaire, l'éducation sur le VIH/sida est incluse dans divers cours dont bon nombre, comme l'éducation physique ou familiale, ne sont pas obligatoires ou ne le sont pas après un certain niveau, ce qui permet aux élèves d'éviter l'enseignement sur le VIH/sida sans en porter la responsabilité. À l'école primaire, l'éducation sur le VIH/sida, si elle est enseignée, est habituellement incluse dans le programme d'éducation à la santé.

Puisqu'il existe des politiques permettant aux parents d'exempter leurs enfants de l'éducation en ces matières délicates, des enfants et des adolescents peuvent ne pas recevoir cette éducation⁶. Le nombre des parents qui demandent l'exemption n'est pas connu. Dans certaines de ces administrations, on fournit aux parents un échantillon du matériel pédagogique à couvrir dans ces matières, pour qu'ils puissent les aborder à la maison. Certains conseils, districts et divisions scolaires exigent des parents la preuve que ceux-ci ont couvert ces sujets dans un cadre d'enseignement extrascolaire, dans une école religieuse ou un autre lieu d'enseignement confessionnel ou par un enseignement privé par un professionnel de la santé ou semblable⁷.

Lorsque l'éducation sur le VIH/sida n'est pas obligatoire, les éducateurs qui ne sont pas à l'aise avec certains sujets délicats ou tous peuvent omettre cette matière. De même, les conseils, districts ou divisions scolaires peuvent ne pas procurer aux éducateurs les ressources nécessaires. Une obligation d'enseigner des sujets spécifiques, en plus de ressources d'apprentissage efficace et d'enseignement, aiderait les éducateurs à couvrir ces sujets importants en classe à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la 12^e année. Une approche intégrée de la mise en œuvre du programme d'études renforcerait le tout encore davantage.

2) Le niveau scolaire où débute l'éducation sur le VIH/sida

Le niveau scolaire auquel les résultats d'apprentissage de l'éducation sur le VIH/sida sont explicitement décrits varie de la 1^{re} à la 8^e année. La Saskatchewan, comme il est noté ailleurs, décrit une série de résultats d'apprentissage du VIH/sida contenant des messages adaptés à l'âge dès la 1^{re} année. D'autres provinces ne décrivent pas de résultats d'apprentissage

⁵ Au Royaume-Uni, l'éducation sexuelle, dont l'éducation sur le VIH/sida, est obligatoire de par l'Education Act, 1993. Toutefois, le contenu de cette éducation n'est pas décrit. Department of Education. (1994). Education act 1993: Sex education in schools. (Circular 5/94).

⁶ Les critiques de ces politiques ont suggéré que ce veto parental enfreint le droit des enfants à l'éducation sexuelle. Measer, L., Tiffin, C., et Miller, K. (2000). *Young people's views on sex education: Education attitudes and behaviour*. Routledge. ISBN 0750708948, 9780708944. p. 24.

⁷ BC Ministry of Education. (2006). Health and career education, K to 7. ISBN 0-7726-5552-9. p. 19. <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/hcek7.pdf>.

spécifiques du VIH/sida avant la 8^e année. Il est alors beaucoup trop tard pour présenter cette information aux élèves s'ils veulent l'intégrer parfaitement, et développer et maîtriser des habiletés connexes avant d'en avoir besoin. « Nous avons appris d'autres études que l'âge moyen de la première relation sexuelle est 14,1 pour les garçons, et 14,5 pour les filles »⁸. Divers autres études concluent que l'expérimentation de l'alcool et des drogues survient souvent au début de l'adolescence, dès la 6^e à la 8^e année⁹. Les élèves peuvent être alors à risque accru des conséquences défavorables des relations sexuelles non planifiées ni protégées, et faire face aux conséquences physiques et mentales de l'usage d'alcool et de drogues, s'ils n'ont pas reçu d'instruction spécifique relative aux ITS et au VIH/sida avant de commencer la période d'exploration saine et normale caractéristique de l'adolescence. D'après le Sondage de la SCS, les parents, tuteurs et éducateurs ont convenu que l'enseignement des sujets liés au VIH/sida devrait débiter au moins en 4^e et 5^e années¹⁰.

3) Le contenu du programme d'enseignement sur le VIH/sida

Le contenu de l'éducation sur le VIH/sida varie considérablement dans tout le pays. Toutes les administrations ont rédigé des documents de programmes d'études décrivant les résultats d'apprentissage pour chaque matière, dont la santé sexuelle et le VIH/sida. Souvent, ces listes de résultats d'apprentissage ne sont pas assorties de stratégies ou de ressources d'apprentissage, d'enseignement ou d'évaluation. Par exemple, un résultat d'apprentissage qui est souvent mentionné dans les années du début du primaire énonce que les élèves pourront identifier chaque partie du corps, son nom exact et sa fonction. Certains documents provinciaux ou territoriaux qui mentionnent ce résultat d'apprentissage y ajouteront les parties du corps spécifiques que les élèves doivent identifier : poitrine/seins/mamelons, vagin, pénis, etc. Ces parties du corps ne sont pas nécessairement correctement identifiées (p. ex., le vagin est une partie du corps interne, tandis que la vulve est le nom exact pour les parties génitales féminines externes). Le clitoris féminin est la partie du corps la plus analogue au pénis. En outre, il n'est pas fréquent que ces résultats d'apprentissage décrivent la fonction de ces parties du corps. Il incombe aux éducateurs qui utilisent ces ressources de corriger ou de développer cette information inexacte ou incomplète.

Un autre problème des ces résultats d'apprentissage est ce sur quoi ils portent – presque tous parlent des faits biomédicaux du VIH/sida. Certains abordent l'acquisition d'habiletés ou de comportements propres à améliorer la vie. Très peu discutent des questions éthiques, morales ou sociales connexes; de la manière dont les déterminants de la santé influent sur qui est susceptible de contracter l'infection; de l'élimination des stigmates et de la discrimination liés au VIH/sida; et de l'impact mondial du sida. À l'instar du rapport de 1999 du Conseil des

⁸ CMEC (2003) tel que cité dans SCS. (2008).p. 19

⁹ Voir par exemple Poulin, C. et Elliot, D. (2007). *Sondage sur l'usage de l'alcool et des drogues auprès des élèves des provinces atlantiques, 2007*: Nouvelle-Écosse: Université Dalhousie. ISBN 978-0-7703-1252-7. 161 p. http://www.health.gov.nl.ca/health/publications/atl_tech_report_2007_web_cover.pdf (bilingue).

¹⁰ SCS (2008) p. 16. www.cdnaids.ca/sondagesurleducationetleVIH

ministres de l'Éducation (CMEC), il existe peu d'exemples de documents éducatifs provinciaux et territoriaux où des approches conviviales de l'éducation du VIH/sida pour l'apprenant et les jeunes sont recommandées¹¹.

4) Le temps alloué au programme d'enseignement

Dans l'étude menée par la SCS (2008), presque un tiers des élèves ont déclaré avoir reçu un enseignement sur le VIH/sida à l'école durant l'année précédente, tandis qu'un peu plus d'un quart disaient en avoir reçu moins qu'une heure¹². Le nombre d'heures d'enseignement déclaré avoir été reçu par les élèves est comparable à celui d'autres études antérieurement menées au Canada. L'étude de 1999 du CMEC a révélé que « le temps moyen par année consacré à l'enseignement du VIH/sida est de 2,8 heures, et jusqu'à 2 à 5 autres heures consacrées à l'éducation sexuelle »¹³. L'*Étude sur les jeunes, la santé sexuelle, le VIH et le sida au Canada* de 2003 rapportait que « la majorité des adolescents indiquaient qu'ils n'avaient reçu que deux heures d'enseignement ou moins » sur le VIH/sida l'année précédente¹⁴. Cette étude affirmait aussi que « les résultats sont très alarmants : 27 p. 100 des élèves de 7^e année ou 1^{re} secondaire et 14 p. 100 des élèves de 9^e et de 11^e années ou 3^e et 5^e secondaire n'auraient eu aucun cours sur le VIH ou le sida au cours des deux années précédant le sondage »¹⁵. Ces résultats ne sont pas tout à fait inattendus. Comme il est mentionné aux présentes, nombre des matières dans lesquelles s'inscrit l'éducation sur le VIH/sida peuvent être offertes à titre de cours facultatifs aux élèves du secondaire, soit l'éducation physique, l'éducation familiale et les études culturelles.

Seulement certains documents provinciaux et territoriaux de résultats d'apprentissage ont décrit le nombre d'heures allouées à l'éducation sur le VIH/sida. Par exemple, le ministère de l'Éducation de la C.-B. recommande d'allouer 5 % du temps d'enseignement par année scolaire à l'Éducation à la santé et à la carrière; de la 1^{re} à la 7^e année chacune. Le temps alloué à cette matière est estimé à 45-50 heures par année scolaire, dont l'éducation sur le VIH/sida n'occupe qu'une fraction encore plus modeste du temps d'enseignement¹⁶. Les quelques programmes d'études indépendants liés à la santé sexuelle qui sont en usage dans certaines administrations canadiennes suggèrent que le programme en entier peut être vu entre 20 et 25 heures; le nombre d'heures lié spécifiquement au VIH/sida n'est qu'une fraction de ce total¹⁷. Une approche intégrée de l'éducation sur le VIH/sida augmenterait le nombre total d'heures, et offrirait aux élèves de nombreuses possibilités diverses pour interagir avec ce sujet.

¹¹ CMEC (1999). Chapitre 8.2.4 Pédagogie planifiée – Méthodes d'enseignement. <http://www.schoolfile.com/AIDSreportfrench/824.htm>.

¹² SCS. (2008). p. 13. www.cdnaids.ca/sondagesurleducationetleVIH

¹³ CMEC. (1999). p. 7.

¹⁴ CMEC. (2003). p. 52.

¹⁵ CMEC (2003). p. 135.

¹⁶ Ministère de l'Éducation de la C.-B. (2006) *Éducation à la santé et à la carrière M à 7* ISBN 978-0-7726-5901-9. http://www.bced.gov.bc.ca/irp/e_sc_m-7.pdf.

¹⁷ Social Program Evaluation Group. (1998). *Skills for healthy relationships: A program about sexuality, AIDS and other STDS*. Queen's University. (en anglais seulement) <http://www.ece.gov.nt.ca/PDF1/Healthy%20Relationships.pdf>.

5) La matière où s'insère l'éducation sur le VIH/sida

La plupart du temps, l'éducation sur le VIH/sida est enseignée dans le contexte d'un programme d'éducation sur la santé, surtout à l'école primaire. Cependant, le nom qui désigne le programme d'études sur la santé varie considérablement parmi les administrations éducationnelles du pays. Certaines matières qui chapeautent la description des résultats d'apprentissage sur le VIH/sida portent notamment les titres suivants :

- Santé et préparation pour la vie¹⁸
- Santé et développement personnel¹⁹
- Éducation physique et Santé²⁰
- Hygiène²¹
- Santé²²
- Planification personnelle et professionnelle et Planification personnelle²³
- Mieux-être²⁴
- Droits de l'enfant et Citoyenneté mondiale²⁵

La diversité des titres de matières où s'insère ce sujet complique l'analyse. Certaines de ces matières ne sont enseignées que dans les premières années, où tous les élèves y participent, à moins d'en être exemptés par leurs parents. D'autres sont des cours facultatifs offerts au premier et au deuxième cycle du secondaire. Ils ne sont pas obligatoires et donc, les élèves n'y sont peut-être pas exposés, bien qu'ils n'en soient pas responsables.

¹⁸ Alberta Learning. (2002) Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année : <http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sante/appui/guide.aspx>

¹⁹ Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. Ministère de l'Éducation. L'adolescence : styles de vie sains : Guide du programme de santé et de développement personnel (7^e, 8^e et 9^e) <http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/sante/ADO.pdf>.

²⁰ Gouvernement de l'Ontario, Ministère de l'éducation (1998). Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, Éducation physique et santé. <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health18curr.pdf>.

²¹ Gouvernement de la Saskatchewan, Ministère de l'Éducation. (août 1998). Hygiène 1^{re} à 5^e année : Programme d'études, niveau élémentaire. <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/elem/index.html>

²² Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (2002). Northwest Territories school health program (en anglais seulement). http://www.ece.gov.nt.ca/Divisions/kindergarten_g12/Health%20K-9%20Single%20Files/Health1.htm

²³ Gouvernement de la Colombie-Britannique, Ministère de l'Éducation. (1999). Planification personnelle, M-7: ensemble de ressources intégrées. http://www.bced.gov.bc.ca/irp/e_sc_m-7.pdf et (1997). Planification professionnelle et personnelle 8 à 12 (1997) http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_ppp812.pdf

²⁴ Apprentissage Saskatchewan. (2001) Mieux-être 10 Un programme d'études pour le secondaire. Module 3 : Le VIH et le sida. http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/second/vih_sida/index.html

²⁵ The Children's Rights Centre. (2003). *Droits de l'enfant et Citoyenneté mondiale* Collège universitaire du Cap-Breton, Sydney, Nouvelle-Écosse, Canada. <http://discovery.uccb.ns.ca/psych/images/uploads/FrenchGr12GlobalCurriculum.pdf>

6) Si l'éducation sur le VIH/sida est intégrée à l'éducation sur les ITS ou enseignée séparément

Que l'éducation sur le VIH/sida soit intégrée à celle sur les ITS ou qu'elle en soit distincte ne présente aucune régularité au Canada. Comme il est noté au point qui concerne les incohérences des matières, dans la plupart des administrations, l'enseignement du VIH/sida fait souvent partie du programme d'éducation sur la santé. Souvent, on l'enseigne dans le cadre d'un programme d'éducation sur la santé sexuelle, qui traite généralement des ITS. Ce positionnement du sujet peut être utile aux jeunes adolescents, puisque la relation sexuelle est le moyen le plus probable par lequel ils vont entrer en contact avec le virus.

Cependant, une approche intégrée de l'éducation sur le VIH/sida peut mieux répondre aux besoins des élèves dans le monde d'aujourd'hui. Il faut qu'ils sachent non seulement comment le VIH/sida peut les affecter, mais également ses répercussions mondiales. Le VIH n'est pas seulement une ITS. Étant une infection transmissible par le sang, elle peut aussi se transmettre d'une mère infectée à son enfant durant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement. Bien que ce mode de transmission ne soit pas aussi répandu au Canada que mondialement, la transmission périnatale ou de mère à enfant n'était décrite dans aucun des documents canadiens d'éducation scolaire revus pour ce rapport. Les jeunes explorent aussi l'utilisation de substances, alors ils doivent donc apprendre que le VIH se transmet par injection intraveineuse avec une aiguille contaminée ou par d'autres instruments contaminés liés aux drogues, comme les pipes de crack. Bien que certaines provinces abordent l'utilisation de substances dans leurs programmes d'éducation sur la santé, nombre d'entre elles ne font pas de lien spécifique entre l'usage de drogues par injection et l'infection à VIH. Le manque de spécificité embrouille les intentions de l'administration. On s'attend peut-être à ce que les éducateurs fassent ce lien pour leurs élèves.

Par ailleurs, certains attributs propres au VIH et qui ne sont pas associés à d'autres ITS sont résumés dans le programme d'études de Terre-Neuve et Labrador : « Vu que le SIDA n'est pas actuellement guérissable, et, en fin de compte est mortel, et aussi parce qu'il continue à comporter un stigmate social, il faut que le SIDA soit pris en considération spéciale dans le programme ».²⁶

7) La responsabilité d'enseigner la matière

Potentiellement, il y a de nombreux éducateurs qui peuvent être responsables de dispenser en tout ou en partie l'éducation sur le VIH/sida en milieu scolaire :

- les enseignants, notamment les titulaires de classes et les enseignants ressources spécialement formés;
- le personnel infirmier de santé communautaire ou publique;
- les éducateurs communautaires comme le personnel infirmier de santé publique ou de santé sexuelle, les éducateurs sur la sexualité et les éducateurs d'organismes communautaires de lutte contre le sida;

²⁶ (Terre-Neuve) Ministère de l'Éducation. *L'adolescence : styles de vie sains : Guide du programme de santé et de développement personnel*. <http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/sante/ADO.pdf> p. 41.

- les pairs adolescents éducateurs;
- les aumôniers, orienteurs et autres.

Selon divers documents des ministères de l'Éducation provinciaux et territoriaux – dont des plans de leçons, des guides de programmes d'études et autres documents liés au VIH/sida –, il semble prévu que les enseignants réguliers enseignent ce sujet. Malheureusement, les enseignants ont déclaré qu'ils ne reçoivent pas de formation adéquate de pré-emploi et en cours d'emploi. Le rapport de 1999 du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), *Écoles, santé publique, sexualité et VIH*, a conclu que quelque 20 % des enseignants de l'éducation sexuelle n'avaient aucune formation officielle en cours d'emploi, et qu'un autre 26,5 % des enseignants n'avaient participé qu'à un atelier²⁷. Cela rejoint le Sondage de la SCS dans lequel environ seulement un tiers des enseignants disaient avoir reçu une formation applicable²⁸. Même si les enseignants veulent bien enseigner ce sujet, ils ne croient pas nécessairement posséder les connaissances ou les aptitudes pour le faire. Sur les 12 sujets qui leur ont été présentés dans le sondage de la SCS, les éducateurs ont indiqué que ce qu'ils connaissaient le moins était la recherche en matière du VIH/sida, le traitement et l'impact du VIH/sida sur les familles. Ce qu'ils connaissaient le mieux était la prévention et la transmission du VIH/sida, ainsi que la compassion à l'endroit des personnes vivant avec le VIH/sida²⁹. Peu de ressources de programmes d'études étant offertes, les enseignants peuvent être mal à l'aise de discuter de ces choses délicates, et peuvent ne pas posséder le langage ou les aptitudes nécessaires.

Certains des documents analysés suggèrent que des personnes-ressources communautaires peuvent être invitées à compléter l'éducation en cette matière. Dans ces cas-là, il est souvent nécessaire que l'enseignant obtienne la permission du directeur et/ou du conseil, du district ou de la division scolaire, ce qui peut limiter le recours à des ressources communautaires. Il y a peu d'exemples où une forte participation communautaire à l'enseignement du VIH/sida semble être la norme. Souvent, les présentateurs des organismes locaux de lutte contre le sida sont invités à donner des cours « uniques » aux élèves plus âgés. Un exemple d'organisme communautaire du sida qui a élaboré et mis en œuvre un programme d'éducation sur le VIH/sida en collaboration avec les conseils scolaires locaux est Patrick4Life, du district de North Bay, Ontario. Durant chacune des 10 semaines du programme d'activités Partici-Patrick, les élèves de la 4^e à la 8^e année apprennent de l'information et des aptitudes adaptées à l'âge sur le VIH/sida, tout en utilisant leur temps d'activité quotidien à se préparer à un marathon de 40 km³⁰. On prévoit poursuivre la collaboration avec les quatre conseils scolaires locaux publics et catholiques, notamment pour le programme d'études et le développement professionnel³¹.

²⁷ Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC), (1999). *Écoles, santé publique, sexualité et VIH* (Chapitre 8.2.9 Soutien du personnel enseignant – formation en cours d'emploi). <http://www.schoolfile.com/AIDSreportfrench/829.htm>

²⁸ Société canadienne du sida. (2008) *Sondage sur l'éducation sur le VIH et le sida dans les écoles du Canada*. 29 p. ISBN 0-921906-55-2. p. 23. www.cdnaids.ca/sondagesurleducationetleVIH

²⁹ Les éducateurs ont déclaré qu'ils « connaissent » les autres sujets, notamment le VIH et le système immunitaire, Vivre avec le VIH/sida, Stigmates et Discrimination, Accès à l'information et aux outils de prévention du VIH/sida, Accès aux services en matière de VIH/sida, et l'Impact mondial du VIH/sida. Voir SCS. (2008). p. 18.

³⁰ Pour plus de détails sur Partici-Patrick, allez à la page Web <http://www.patrick4life.org/4youth.html> (en anglais seulement).

³¹ Pour plus de détails sur la participation de Patrick4Life à l'élaboration du programme d'études et du développement professionnel dans les quatre conseils scolaires du district de North Bay, une description de leur travail et des commentaires des dirigeants de chaque conseil se trouvent à l'adresse <http://www.patrick4life.org/education.html> (en anglais seulement).

8) L'engagement politique des dirigeants de l'éducation au niveau local, régional, provincial et fédéral

Une apathie croissante à l'égard du VIH/sida se ressent depuis les années 1980. Dans le monde développé, l'infection à VIH est devenue une « affection chronique » qui ne se développe pas nécessairement en sida en raison des progrès des traitements médicaux. Dans les années 1980, au début de l'épidémie du sida, les systèmes de la santé publique et de l'éducation y ont répondu promptement. Les ministères provinciaux et territoriaux ont collaboré à l'élaboration de politiques et de directives visant la prévention et la transmission du VIH. Des programmes d'études ont été créés et mis en œuvre. Récemment, on en fait moins. Les programmes d'études n'ont pas été mis à jour régulièrement, et les politiques et directives sont désuètes³².

Certaines administrations sont exemplaires. En Saskatchewan, par exemple, en 1997, les ministres de la Santé et de l'Éducation ont décrété la nécessité de renforcer l'enseignement du VIH/sida dans les écoles de la Saskatchewan pour les raisons suivantes :

- Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) infecte les personnes de tous âges.
- L'âge moyen des personnes infectées par le VIH est en baisse.
- Il n'y a toujours pas de guérison pour le sida et aucun vaccin pour le prévenir.
- Le sida est *totale*ment évitable [italique dans l'original]³³.

Les guides de programmes d'études sur le VIH/sida de la Saskatchewan offrent des résultats d'apprentissage qui abordent le VIH/sida dès la 1^{re} année. Les guides énoncent que les jeunes enfants doivent posséder cette information afin de corriger la désinformation qu'ils peuvent avoir entendue dans les médias, par leurs camarades ou à la maison. Cela contribue à dissiper les craintes, à parler de stigmates et de discrimination; et à reconnaître et soutenir les enfants qui sont séropositifs, qui vivent avec un membre de la famille ou qui connaissent quelqu'un qui l'est. Les leçons ne sont pas abordées en tant que sujet distinct, mais sont données en contexte et de manière adaptée à l'âge. Par exemple, de la 1^{re} à la 4^e année, on ne parle pas de la transmission sexuelle du VIH/sida; en 5^e année, une information factuelle minimale est donnée. À mesure que les élèves progressent dans les années de l'école intermédiaire puis secondaire, l'éducation sur le VIH/sida est plus explicite et se réfère à la transmission sexuelle du virus. En outre, la province fournit aux éducateurs des mises à jour annuelles, dont des statistiques et des ressources actuelles.

Les programmes d'études de la plupart des provinces et territoires datent de la fin des années 1990 ou du début des années 2000 – certains sont plus vieux. Quelques administrations procédaient à la révision de leurs programmes d'études sur la santé, et certaines ont précisé qu'elles apportaient des changements au volet du VIH/sida de leurs programmes d'éducation

³² De nombreux documents d'aide à l'apprentissage datent du milieu à la fin des années 1990. Nombre de politiques remontent aux premiers jours de l'épidémie de sida et traitent des droits du personnel et des élèves séropositifs. Consulter par exemple : Ministère de l'Éducation, Direction générale des programmes et services éducatifs, (1988). Directive 707 : Syndrome d'immunodéficience acquise. <http://www.gnb.ca/0000/pol/e/707A.pdf>

³³ Gouvernement de la Saskatchewan, Ministère de l'Éducation. (août 1998). Hygiène 1^{re} à 5^e année : Programme d'études, niveau élémentaire. <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/elem/index.html>

à la santé. L'Ontario, par exemple, publiera de nouveaux guides d'éducation primaire et secondaire en santé, qui seront mis en œuvre dans les années scolaires 2010 et 2011, respectivement. Ces nouveaux guides révisés sont rédigés en consultation avec le Bureau du sida du ministère de la Santé.

Autres facteurs

D'autres facteurs touchent l'enseignement du VIH/sida au Canada, notamment, l'influence des directeurs d'école et des conseils scolaires, des parents et de la collectivité. Les commentaires des organismes communautaires à la faveur de la Discussion nationale sur l'éducation en matière de VIH-sida dans le système scolaire canadien de la SCS ont suggéré que les conseils scolaires et/ou les directeurs d'école peuvent influencer le contenu, la quantité et la méthode d'enseignement du VIH/sida dans leurs districts ou leurs écoles³⁴.

Les parents jouent également un rôle important dans le contenu et le positionnement de l'éducation sur le VIH/sida dans le système scolaire canadien. L'introduction du nouveau *Programme d'études en santé* au Nouveau-Brunswick, en septembre 2004, a provoqué les protestations de parents qui croyaient que certains documents du cours étaient trop explicites pour l'âge des élèves à qui ils étaient destinés. Le ministre de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a demandé une révision des programmes d'études et des changements ont été apportés pour calmer les préoccupations des parents³⁵.

Dans un autre exemple, lorsque le nouveau livret sur la santé sexuelle, *Le sexe? – Pour une sexualité saine* a été publié en Nouvelle-Écosse, en 2004, le ministère de l'Éducation a changé sa politique et exigé que les élèves de la 7^e à la 9^e année obtiennent la permission de leurs parents pour en recevoir un exemplaire. Ces incidents contredisent les résultats du Sondage de 2008 de la SCS, dans lequel les parents disaient croire que l'enseignement de certains sujets liés au VIH/sida devrait commencer à l'école primaire, et que la plupart des autres sujets devraient être présentés en 4^e et en 5^e années³⁶. Il est donc évident qu'il faut plus d'initiatives pour tenir compte des préoccupations des parents/tuteurs et des membres de la collectivité qui peuvent appartenir à des groupes socioculturels spécifiques. Le travail auprès des parents et des collectivités sera discuté en détail plus loin aux présentes.

³⁴ Une discussion par courriel a eu lieu en mai 2004, suivie d'une téléconférence en juin 2004.

³⁵ CBC (le 20 janvier 2005). Un débat animé sur l'éducation sexuelle. Cité dans le document de fond de la Société canadienne du sida (2005). *Document de fond : La situation de l'éducation sur le VIH/sida dans le secteur public de l'éducation, au Canada*. <http://www.cdnaids.ca/web/backgrnd.nsf/pages/cas-gen-0094--Fre!OpenDocument&language=french>

³⁶ SCS. (2008). p. 16. www.cdnaids.ca/sondagesurleducationetleVIH

Ministère de l'Éducation

Éducation Alberta
44 Capital Boulevard
10044 – 108 Street NW
Edmonton, AB T5J 5E6
<http://education.alberta.ca/francais.aspx>

Loi sur l'éducation

School Act.
<http://www.qp.gov.ab.ca/Documents/acts/So3.CFM> (en anglais seulement)

Lignes directrices en matière d'éducation

Éducation Alberta. (2008) Guide de l'éducation, Manuel de la maternelle à la 12^e année, ISSN 1703-4019
<http://education.alberta.ca/media/844345/guide.pdf>
Révisé récemment et présenté durant l'année scolaire 2008-2009

Ressources provinciales

Alberta Learning. (2002) Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année : guide de mise en œuvre. Alberta. ISBN: 9780778513650; ISBN-10: 0778513653
<http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sante/appui/guide.aspx>

Alberta Learning. (2002) Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année : programme d'études
<http://education.alberta.ca/media/645082/sante.pdf>

Alberta Learning. (2002) Carrière et vie : guide de mise en œuvre. Secondaire 2^e cycle. Alberta. ISBN 0-7785-1363-7
<http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/carriere/appui/guide.aspx>.

Des copies imprimées sont aussi en vente au Learning Resources Centre (LRC). Elles sont non reliées et perforées de trois trous. Contient « L'enseignement de la sexualité humaine », p. 14.

Alberta Learning. (2002) Carrière et vie : programme d'études. Secondaire 2^e cycle. Alberta.
<http://education.alberta.ca/media/600795/carriere.pdf>

Présente la raison d'être et la philosophie du programme Carrière et vie. Décrit des résultats d'apprentissage généraux et spécifiques.

Programme de santé scolaire, composante sexuelle : ressources au primaire
http://www.teachingsexualhealth.ca/media/pdf/elementary_hs_videos.pdf (en anglais)

Ressources et vidéos approuvées et recommandées pour utiliser au cours primaire.

Alberta Learning. (2006) K-9 Health and Life Skills, Part I: Resource List by Grade.
<http://education.alberta.ca/media/313635/part1.pdf> (en anglais)

Alberta Learning. (2006) K-9 Health and Life Skills, Part II: Annotated Bibliography.
<http://education.alberta.ca/media/313623/health69.pdf> (en anglais)

Politiques en matière d'éducation et autres documents relatifs au VIH/sida :

Bulletin d'information sur le syndrome d'immunodéficience acquise en milieu scolaire
<http://www.education.alberta.ca/media/1173959/hivaidineducationalsettingsinformation.pdf>
(en anglais)

Plans de leçons

Pour le VIH/sida

Alberta Learning. (2002) Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année :
guide de mise en œuvre. Alberta. ISBN: 9780778513650; ISBN-10: 0778513653
<http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sante/appui/guide.aspx>

6^e année – Choix en matière de bien-être : prévenir l'exposition aux maladies transmissibles
par le sang. p. 14 de 48 (section 6^e année)

8^e année – Choix en matière de bien-être : les maladies transmises sexuellement
(y compris le VIH). p. 25 de 56

Fiches d'information pour l'élève - les maladies transmises sexuellement p. B43

Rapports protégés

Alberta Learning. (2002) Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année :
guide de mise en œuvre. Alberta. ISBN: 9780778513650; ISBN-10: 0778513653
<http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sante/appui/guide.aspx>

9^e année – Choix en matière de bien-être, les pratiques de sexualité à risque réduit, p. 1 de 56.

9^e année – Choix en matière de bien-être, élaborer des stratégies pour empêcher ou réduire
le risque sexuel. p. 27 de 56.

Prévention de l'utilisation de substances

Alberta Learning. (2002) Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année :
guide de mise en œuvre. Alberta. ISBN: 9780778513650; ISBN-10: 0778513653
<http://education.alberta.ca/francais/teachers/progres/core/sante/appui/guide.aspx>

7^e année – Choix en matière de bien-être, Habiletés de refus. p. 10 de 58.

Fiches d'information pour l'élève – Habiletés de refus. p. B35.

L'Alberta offre le programme d'études *Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année* dont le but énoncé consiste à « amener les élèves à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui ». Dans le document décrivant la raison d'être, la philosophie et les résultats escomptés du programme *Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année*, il est énoncé que ces cours constituent une composante obligatoire du programme d'études, mais que « les parents ont le droit de dispenser leurs enfants des cours de sexualité humaine ». On y dit aussi que « tous les résultats des cours de sexualité humaine sont indiqués en caractères gras et italiques afin d'être plus faciles à repérer ».

M-3^e année

Bien qu'aucun cours spécifique de santé sexuelle ne soit obligatoire pour ces niveaux scolaires en Alberta, sous *Résultats généraux, Choix en matière de bien-être, Résultats spécifiques, – Santé personnelle*, les résultats d'apprentissage sous les colonnes M à 3^e année énoncent que les élèves vont :

- identifier les parties du corps et décrire la fonction de chacune;
- faire preuve de bonnes habitudes en matière d'hygiène et de soins de santé; p. ex., des habitudes visant à réduire la transmission de microbes, des habitudes d'hygiène dentaire.

Le premier objectif d'apprentissage pourrait facilement inclure l'identification appropriée des organes sexuels, dont les mamelons, les seins, la vulve et le pénis, donnant ainsi aux élèves une base de connaissances anatomiques à élaborer à un niveau scolaire plus approprié. Le deuxième objectif pourrait naturellement donner lieu à une discussion sur les maladies transmissibles ou non transmissibles, y compris le rhume, comme le font les autres provinces. Cela permettrait également aux élèves de comprendre comment les virus et les maladies sont propagés. Le VIH/sida pourrait être présenté à ce stade comme une maladie qui est transmissible, bien qu'en faire l'omission serait conforme aux politiques et objectifs d'apprentissage des autres provinces.

4^e et 5^e années

Sous *Résultats généraux, Choix en matière de bien-être, Résultats spécifiques, – Santé personnelle*, les résultats d'apprentissage sous la colonne 5^e année énoncent que les élèves vont :

- décrire les changements d'ordre physique, émotionnel et social qui se produisent à la puberté; p. ex., les menstruations, les caractères sexuels secondaires, le changement d'identité et d'humeur.
- identifier les composantes fondamentales de l'appareil génital de l'être humain et décrire les fonctions de base des différentes composantes.

L'inclusion dans ces objectifs d'apprentissage d'une discussion sur la manière dont les changements émotionnels peuvent influencer sur les comportements et une discussion générale sur la gestion des risques rendraient ces objectifs conformes aux lignes directrices adaptées à l'âge des autres provinces à l'égard des capacités de prise de décisions chez les jeunes de cet âge. Cela permettrait aussi aux éducateurs de discuter implicitement des risques et vulnérabilités de la santé sexuelle.

6^e à 8^e années

6^e année

Sous *Résultats généraux*, *Choix en matière de bien-être*, *Résultats spécifiques*, *Santé personnelle*, le résultat d'apprentissage sous la colonne 6^e année énonce que l'élève pourra :

- examiner et évaluer les facteurs de risques liés à l'exposition à des maladies véhiculées par le sang – VIH, sida, hépatite B ou C (p. ex., partage de seringue, perçage corporel, tatouages, aider une autre personne qui perd du sang, avoir des relations sexuelles).

7^e et 8^e années

Dans la section *Sécurité et responsabilité de Résultats généraux*, *Choix en matière de bien-être*, *Résultats spécifiques* (p. 17-18), les résultats d'apprentissage des 7^e, 8^e et 9^e années sont notamment

- identifier et décrire les responsabilités et les conséquences liées à l'activité sexuelle;
- déterminer des pratiques de « sexualité à risques réduits » (p. ex., communiquer avec son partenaire, observer l'abstinence, avoir un nombre restreint de partenaires, avoir accès à des condoms ou à des contraceptifs et savoir bien s'en servir);
- examiner les facteurs qui influent sur la prise de décisions personnelles en matière de comportement sexuel responsable;
- décrire les symptômes, les effets, les traitements et la prévention des principales maladies transmises sexuellement (c.-à-d., la chlamydia, le VPH, l'herpès, la gonorrhée, l'hépatite B ou C, le VIH);
- examiner l'abstinence et les décisions de retarder l'activité sexuelle comme des choix sains;
- élaborer des stratégies portant sur les facteurs permettant d'empêcher ou de réduire le risque sexuel (p. ex., ne pas consommer de drogue ou d'alcool, sortir en groupe, faire preuve d'assertivité).

9^e à 12^e années

9^e année

Les résultats d'apprentissage de la 7^e et de la 8^e année en Alberta s'appliquent aux élèves de 9^e année.

10^e à 12^e années

Il n’y a pas de programme d’études en santé obligatoire pour ces années. Toutefois, les élèves du 2^e cycle du secondaire sont tenus de suivre un cours intitulé *Carrière et vie*, qui « constitue le cours obligatoire de littératie en matière de santé au secondaire 2^e cycle en Alberta ». Le cours doit être suivi une fois durant le 2^e cycle et est obligatoire pour l’obtention du diplôme. Plusieurs résultats d’apprentissage spécifiques de ce cours portent sur les relations saines et/ou sexuelles. À la section *Choix personnels* des résultats d’apprentissage généraux, les élèves pourront :

- expliquer la responsabilité continue associée à une sexualité saine;
- étudier une série de comportements et de choix en matière d’expression sexuelle;
- décrire des gestes et des choix sexuels sains, dont l’abstinence;
- analyser des stratégies permettant de choisir une expression sexuelle responsable et respectueuse.

Ministère de l'Éducation

British Columbia Education
C.P.9146, Stn. Prov. Govt
Victoria BC V8W 9H1
<http://www.gov.bc.ca/bced/> (en anglais seulement)

Loi sur l'éducation

School Act, 1996
http://www.bclaws.ca/EPLibraries/bclaws_new/document/ID/freeside/96412_00
(en anglais seulement)

Lignes directrices en matière d'éducation

Matières et ensembles de ressources intégrées (ERI) du programme d'études
<http://www.bced.gov.bc.ca/irp/firp.htm>
Révisés récemment et présentés durant l'année scolaire 2008–2009

Ressources provinciales

Santé : guides ou programmes d'étude spécifiques

Ministère de l'Éducation de la C.-B. (2006) *Éducation à la santé et à la carrière M à 7*
ISBN 978-0-7726-5901-9 http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/health_career_education/f_2006hcek7.pdf

Ministère de l'Éducation de la C.-B. (2005) *Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9 Ensembles de ressources intégrées*. ISBN 0-7726-5612-6 http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_hce89.pdf

Ministère de l'Éducation de la C.-B. (2007) *Planification 10 Ensembles de ressources intégrées*
ISBN 978-0-7726-5811-1 http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_planif10.pdf

Ministère de l'Éducation de la C.-B. (1997) *Planification professionnelle et personnelle 8 à 12*
http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_ppp812.pdf

Ce programme n'est offert qu'aux étudiants inscrits au programme d'éducation des adultes menant au diplôme d'études secondaires. <http://www.bced.gov.bc.ca/irp/capp/capptoc.htm>
(en anglais seulement)

Politiques en matière d'éducation et autres documents relatifs au VIH/sida

Ministère de l'Éducation de la C.-B. (1998) *Sensibilisation aux problèmes de santé chroniques : tout ce que l'enseignant doit savoir*, Volume 2
http://www.bced.gov.bc.ca/specialed/awareness/awareness_v2_fr.pdf

Maternelle à 7^e année

Le guide *Éducation à la santé et à la carrière M à 7* établit des normes pour le programme d'études, les résultats d'apprentissage, le calendrier, les ressources d'apprentissage, ainsi que l'évaluation et la notation pour cette matière. Les résultats sont répartis sous les sous-titres Mode de vie sain, Relations saines, Sécurité et prévention des blessures, et Prévention de la toxicomanie. Ci-dessous, les objectifs et les résultats d'apprentissage sont divisés par catégorie d'âge.

M-3

Maternelle

- énumérer des pratiques favorisant la santé, y compris une bonne alimentation, l'activité physique régulière, les pratiques liées à la santé émotionnelle et à la prévention des maladies;
- utiliser les bons termes pour nommer les parties intimes de l'homme et de la femme;
- établir la différence entre substances inoffensives et substances dangereuses selon leurs effets bénéfiques ou nocifs sur l'organisme (p. ex., les médicaments sur ordonnance ont des effets bénéfiques sur l'organisme s'ils sont utilisés comme il se doit; toute substance inconnue peut être dangereuse).

1^{re} année

- énumérer des pratiques favorisant la santé, y compris une bonne alimentation, l'activité physique régulière, les pratiques liées à la santé émotionnelle;
- relever des pratiques qui aident à prévenir la propagation des parasites et des maladies transmissibles (p. ex., se laver les mains, se couvrir le nez et la bouche lorsqu'on éternue, ne pas partager ses effets personnels);
- utiliser les bons termes pour nommer les parties intimes de l'homme et de la femme;
- montrer qu'il comprend ce qu'est une substance dangereuse (p. ex., toute substance inconnue, toute substance offerte par un inconnu, toute substance utilisée à des fins autres que celles pour lesquelles elle est prévue).

2^e année

- décrire les pratiques favorisant la santé physique et émotionnelle (p. ex., activité physique régulière, bonne alimentation, relations saines);
- décrire les pratiques qui aident à prévenir la propagation des maladies transmissibles (p. ex., se laver les mains, se couvrir la bouche lorsqu'on tousse, se reposer lorsqu'on est malade, se tenir à l'écart lorsqu'on est malade);

- décrire les dangers associés à diverses substances dangereuses (p. ex., maladies, brûlures);
- expliquer des moyens à prendre pour refuser ou éviter de faire usage de substances dangereuses ou inconnues (p. ex., dire non et s'éloigner, refuser de suivre une idée qui ne semble pas bonne, se confier à un adulte fiable si l'on se trouve dans une situation troublante).

3^e année

- décrire des pratiques qui aident à prévenir la propagation des maladies transmissibles;
- décrire la nature de l'intimidation, ses différentes formes et les conséquences qu'elle peut avoir, y compris les effets possibles sur les personnes qui la subissent et les conséquences éventuelles pour ceux qui en sont responsables;
- décrire les dangers associés à diverses substances dangereuses;
- expliquer des moyens à prendre pour refuser ou éviter de faire usage de substances dangereuses ou inconnues.

4^e et 5^e années

4^e année

- faire la différence entre maladies transmissibles et maladies non transmissibles (p. ex., les maladies transmissibles peuvent se transmettre d'une personne à l'autre; on ne peut « attraper » une maladie non transmissible d'une personne qui en est atteinte);
- décrire les conséquences négatives possibles de la toxicomanie;
- proposer des stratégies permettant de prévenir ou d'éviter la toxicomanie.

5^e année

- énumérer des facteurs ayant une influence sur ses attitudes et ses décisions en ce qui concerne un mode de vie sain;
- décrire des stratégies favorisant un mode de vie sain et équilibré, y compris une bonne alimentation, l'activité physique régulière et le maintien de sa santé émotionnelle;
- analyser les comportements qui contribuent à faire de l'école un milieu sûr et accueillant (p. ex., assumer la responsabilité de ses gestes, aider les autres, promouvoir le respect de la diversité).

6^e et 7^e années

6^e année

- énumérer les pratiques réduisant le risque de contracter des maladies transmissibles qui mettent la vie en danger, y compris le VIH, l'hépatite B et C, et la méningite à méningocoques de groupe C;
- évaluer l'influence des pairs sur les attitudes et les comportements d'un individu;
- montrer qu'il comprend les effets nuisibles des stéréotypes et de la discrimination;
- énumérer les stratégies mises en œuvre à l'échelon scolaire, régional, provincial, national et international pour prévenir la discrimination, les stéréotypes et l'intimidation, et y réagir;
- employer des stratégies judicieuses pour réagir à la discrimination, aux stéréotypes et à l'intimidation.

7^e année

- analyser les facteurs (y compris les médias et les pairs) qui influent sur les décisions personnelles en matière de santé;
- utiliser les services de soutien et d'information communautaires qui s'offrent à lui en matière de santé;
- montrer qu'il comprend que le VIH/sida met la vie en danger (p. ex., affaiblissement du système immunitaire, aucune guérison possible pour le moment);
- nommer les caractéristiques des relations saines et des relations malsaines (p. ex., relations saines : respect, communication ouverte; relations malsaines : jalousie, déséquilibre du pouvoir, manque d'empathie).

Ce guide renferme de l'information sur *La politique relative aux autres modes de présentation des sujets délicats* qui « explique la façon dont les élèves, avec le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs et après consultation avec l'autorité scolaire de leur région, peuvent choisir d'autres moyens que l'enseignement dispensé par un enseignant dans une salle de classe ordinaire pour aborder les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé des programmes d'études [. . .] Cette politique reconnaît le rôle essentiel que joue la famille dans le développement des attitudes, des normes et des valeurs de l'enfant, mais elle n'en exige pas moins que tous les résultats d'apprentissage prescrits soient abordés et évalués dans le cadre du mode de présentation convenu ». La politique ne permet pas aux écoles d'omettre d'aborder ou d'évaluer des résultats d'apprentissage prescrits du programme d'Éducation à la santé et à la carrière. Elle précise également qu'aucun élève ne peut être exempté de l'obligation d'atteindre tous les résultats d'apprentissage prescrits de la composante Santé. (p. 19)

Document cité

Ministère de l'Éducation de la C.-B. (2006) *Éducation à la santé et à la carrière M à 7*. ISBN 978-0-7726-5901-9 http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/health_career_education/f_2006hcek7.pdf

8^e et 9^e années

Dans le guide *Éducation à la santé et à la carrière 8 et 9*, des normes sont établies pour le programme d'études, les résultats d'apprentissage, le calendrier, les ressources d'apprentissage, ainsi que l'évaluation et la notation pour cette matière. Les résultats d'apprentissage généraux cités qui pourraient être liés à l'éducation sur le VIH/sida sont semblables à ceux de la maternelle à la 7^e année.

- les caractéristiques d'un mode de vie sain, p. ex., activité physique, nutrition, santé affective, décisions en matière de sexualité, prévention du VIH/sida et des autres infections transmises sexuellement (ITS);
- les compétences requises pour développer des relations saines (p. ex., communication, résolution de problèmes), pour faire face à des relations malsaines et pour contribuer à faire des écoles des milieux sûrs et accueillants;
- facteurs agissant sur l'emploi problématique de drogues et prévention.

En 8^e et 9^e années, nombre de résultats d'apprentissage sous chaque section peuvent être directement liés à l'éducation sur le VIH/sida. Ils indiquent que l'élève est censé :

8^e année

- nommer des facteurs qui ont une incidence sur la prise de décisions saines en matière de sexualité;
- montrer qu'il comprend les conséquences des infections transmises sexuellement (ITS), dont le VIH/sida (p. ex., symptômes, problèmes de santé à court et à long terme);
- analyser les facteurs liés à la toxicomanie (p. ex., amis, famille, médias);
- proposer des stratégies qui peuvent aider les jeunes à faire de bons choix par rapport à la toxicomanie (p. ex., techniques d'affirmation de soi, aptitude à refuser/gagner du temps/négocier, capacité d'éviter des situations à risque, participation à d'autres activités).

9^e année

- décrire des pratiques qui favorisent la prise de décisions saines en matière de sexualité;
- évaluer les conséquences à court terme et à long terme de comportements sexuels risqués (p. ex. grossesse non planifiée, ITS y compris le VIH/sida, incidence négative sur les objectifs d'avenir);
- proposer des stratégies visant à développer et à entretenir des relations interpersonnelles saines;

- décrire les compétences à utiliser pour éviter les relations malsaines, abusives ou exploitantes, ou pour réagir à celles-ci;
- évaluer les conséquences physiques, émotionnelles et sociales que peut avoir la toxicomanie pour soi et les autres

10^e année

Dans *Planification 10 Ensembles de ressources intégrées*, des normes sont établies pour le programme d'études, les résultats d'apprentissage, le calendrier, les ressources d'apprentissage, ainsi que l'évaluation et la notation pour cette matière, qui comporte le sujet *Santé*. Des résultats d'apprentissage sont prescrits pour chaque catégorie sous le thème général *Santé*.

Dans les résultats d'apprentissage spécifiques qui peuvent être liés à l'éducation sur le VIH/sida, présentés par sous-titres, on s'attend à ce que l'élève puisse :

- analyser les facteurs qui influent sur la santé (p. ex., activité physique, nutrition, gestion du stress);
- évaluer la validité et la pertinence (pour lui-même) de l'information relative à la santé;
- montrer qu'il connaît les compétences requises pour développer et entretenir des relations saines;
- analyser les facteurs qui contribuent à faire de l'école un milieu sûr et accueillant;
- évaluer les effets potentiels sur soi, la famille et la communauté de diverses décisions relatives à la santé;
- analyser les pratiques qui favorisent la prise de décisions saines concernant la sexualité;
- analyser les pratiques associées à la prévention du VIH/sida;
- analyser les stratégies permettant de prévenir la toxicomanie (p. ex. reconnaître l'influence d'autrui, avoir accès à de l'information exacte, mettre en application des techniques de prise de décisions).

Document cité

Ministère de l'Éducation de la C.-B. *Planification 10 Ensembles de ressources intégrées*
http://www.bced.gov.bc.ca/irp/f_planif10.pdf

11^e et 12^e années

Bien qu'il existe un cours pour aider les élèves à établir leurs objectifs professionnels et personnels, aucun programme de santé ou de sexualité n'est spécifié dans ce cours.

Ministère de l'Éducation :

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse du Manitoba
156 - 450 Broadway,
Winnipeg MB R3C 0V8
<http://www.edu.gov.mb.ca/ecj/index.html>

Loi sur l'éducation :

Loi sur les écoles publiques
<http://web2.gov.mb.ca/laws/statutes/ccsm/p25ofi.php>

Lignes directrices en matière d'éducation :

Information curriculaire à l'intention des parents:
Maternelle à 8^e année :
<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/parents/index.html>
9^e année à la 12^e année :
<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/parents/secondaire/index.html>

Ressources provinciales

Guides ou programmes axés sur la santé

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba. (2001) *Éducation physique et éducation à la santé. Documents de mise en œuvre*. Manitoba.
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/epes/docmin.html#prog_etu

Note : en français, les documents se trouvent tous à la page Web mentionnée ci-dessus, en sections pour chaque année.

Éducation, Formation professionnelle et Jeunesse Manitoba. (2008) *Éducation physique et Éducation à la santé 11^e année : Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage et document de mise en œuvre pour un mode de vie actif et sain*. Manitoba.
ISBN-13 : 978-0-7711-4013-6
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/epes/11e_annee/index.html

Politiques en matière d'éducation et autres documents relatifs au VIH/sida

Sur le VIH/sida
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/epes/sexualite_m-8/feuilles_reproductibles.html

Dans *Éducation physique et éducation à la santé. Documents de mise en œuvre*, les résultats d'apprentissage généraux (RAG) qui sont liés au VIH et au sida se trouvent à la rubrique RAG 5 – Habitudes de vie saine.

L'élève doit être capable de prendre des décisions éclairées pour maintenir un mode de vie sain, notamment en ce qui concerne les habitudes personnelles liées à la santé, à l'activité physique, à la nutrition, au tabagisme, à l'alcoolisme, à la toxicomanie et à la sexualité.

Les résultats d'apprentissage prescrits qui peuvent être liés à l'éducation sur le VIH/sida sont énumérés ci-dessous, pour ces niveaux.

Maternelle à 3^e année

- nommer par leur nom exact les principales parties du corps humain (dont les organes sexuels);
- nommer des maladies ou affections contagieuses que l'on rencontre couramment à l'école ou au foyer, puis indiquer comment on peut en prévenir la propagation;
- faire de bons choix dans certaines situations types concernant l'utilisation de substances nocives;
- appliquer, avec de l'aide, la méthode enseignée de prise de décisions et de résolution de problèmes pour déterminer les conséquences des bonnes et des mauvaises habitudes quotidiennes en matière de santé;
- montrer, à partir de situations simulées, comment il faut avoir recours aux habiletés d'évitement et d'affirmation de soi (pour éviter le danger inhérent à certaines situations).

4^e et 5^e années

4^e année

- élaborer un plan d'action concernant les pratiques quotidiennes d'hygiène personnelle.

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) de la 5^e à la 8^e année qui sont liés au VIH et au sida demeurent les mêmes que ceux de la maternelle à la 4^e année, à la rubrique RAG 5 – Habitudes de vie saine :

- L'élève doit être capable de prendre des décisions éclairées pour maintenir un mode de vie sain, notamment en ce qui concerne les habitudes personnelles liées à la santé, à l'activité physique, à la nutrition, à l'alcoolisme, à la toxicomanie et à la sexualité.

Éducation Manitoba utilise une autre méthode et change d'année pour certains aspects du contenu – par exemple, la prévention de la toxicomanie est abordée en 5^e et 7^e années.

Les résultats d'apprentissage prescrits qui sont potentiellement liés à l'éducation sur le VIH/sida sont énumérés ci-dessous, de la 5^e à la 7^e année.

5^e année

- cerner les influences des pairs, de la culture, des médias et de la société relativement à la consommation et à l'abus de certaines substances;
- appliquer des stratégies (en vue de prévenir ou d'éviter la consommation ou l'abus de certaines substances dans diverses situations types);
- identifier les caractéristiques et les effets du VIH et du sida sur le système immunitaire.

6^e à 8^e années

6^e année

Aucun résultat d'apprentissage prescrit du guide de 6^e année n'était lié à l'éducation sur le VIH/sida.

7^e année

- indiquer les facteurs sociaux positifs et négatifs qui peuvent avoir une incidence sur le rejet ou la consommation de certaines substances;
- expliquer pourquoi l'abstinence est un comportement responsable pour un adolescent ou une adolescente;
- indiquer les responsabilités qu'on doit assumer ainsi que les personnes et les organismes à qui on peut s'adresser pour obtenir de l'aide en ce qui concerne les problèmes de santé liés à la sexualité;
- indiquer les causes, la nature, les modes de transmission et les méthodes de prévention du sida et de l'infection par le VIH;
- indiquer des ITS courantes, leurs symptômes et les méthodes pour les prévenir;
- appliquer des stratégies de prise de décisions ou de résolution de problèmes dans des situations types qui traitent de la consommation ou de l'abus de certaines substances;
- appliquer la méthode enseignée de prise de décisions dans des situations types nécessitant de faire des choix éclairés pour se comporter de manière responsable sur le plan sexuel.

8^e année

Aucun résultat d'apprentissage prescrit du guide de 8^e année n'était lié à l'éducation sur le VIH/sida. L'absence de résultats d'apprentissage pour les années alternantes (6 et 8) correspond à la manière dont le Manitoba a organisé la sélection de cours qui comporteraient ce type de matériel.

9^e à 12 années

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) des 9^e et 10^e années qui sont liés au VIH et au sida demeurent les mêmes que ceux des années précédentes, à la rubrique RAG 5 – Habitudes de vie saine :

- L'élève doit être capable de prendre des décisions éclairées pour maintenir un mode de vie sain, notamment en ce qui concerne les habitudes personnelles liées à la santé, à l'activité physique, à la nutrition, au tabagisme, à l'alcoolisme, à la toxicomanie et à la sexualité.

Les résultats d'apprentissage prescrits qui sont potentiellement liés à l'éducation sur le VIH/sida sont énumérés ci-dessous, pour les 9^e et 10^e années.

9^e année

- expliquer la signification de la dépendance psychologique et de la dépendance à une substance psycho-active et décrire leurs effets sur la personne dépendante et les autres;
- déterminer les conséquences éventuelles de la consommation et de l'abus de diverses substances sur la santé et le bien-être;
- nommer des organismes, des services ou des personnes qui offrent leur aide et font de la prévention dans le domaine de la toxicomanie, du tabagisme et de l'alcoolisme;
- décrire les conséquences éventuelles et les risques associés aux relations sexuelles et à divers types de méthodes contraceptives;
- indiquer, à titre de révision, les responsabilités qu'on doit assumer ainsi que les personnes et les organismes à qui on peut s'adresser pour obtenir de l'aide en ce qui concerne les problèmes de santé liés à la sexualité;
- indiquer des comportements qui peuvent réduire le risque de contracter le VIH (et des comportements qui augmentent les risques de contracter le VIH);
- décrire les symptômes et les effets des maladies sexuellement transmissibles les plus courantes ainsi que les traitements applicables;
- appliquer des stratégies de résolution de problèmes pour réagir adéquatement aux problèmes liés à la consommation ou à l'abus de certaines substances;
- appliquer la méthode enseignée de prise de décisions dans des situations types qui sont liées au développement de relations saines et qui nécessitent l'adoption d'un comportement sexuel responsable.

10^e année

- décrire les pratiques saines ayant trait au mode de vie qui aident à prévenir les maladies, y compris les maladies et les troubles mentaux;
- cerner les problèmes concernant la consommation et l'abus de substances licites et illicites;
- faire le lien entre les statistiques actuelles sur la consommation de drogues, de cigarettes et d'alcool et la santé publique à l'échelle locale et nationale;
- décrire les influences sur la capacité d'une personne de prendre des décisions responsables en matière de comportement sexuel;
- indiquer, à titre de révision, les responsabilités qu'on doit assumer ainsi que les personnes et les organismes à qui on peut s'adresser pour obtenir de l'aide en ce qui concerne les problèmes de santé liés à la sexualité;
- expliquer les problèmes qui sont à l'origine de la propagation du sida;
- décrire comment on peut prévenir les ITS et ainsi favoriser la santé publique;
- déterminer l'efficacité de diverses réactions dans des situations pouvant engendrer la consommation ou l'abus de certaines substances par lui-même ou par d'autres;
- appliquer la méthode enseignée de prise de décisions ou de résolution de problèmes dans des situations types où il faut communiquer efficacement en vue de bâtir des relations saines et d'adopter un comportement sexuel responsable.

11^e année

Le cadre du programme d'études de 11^e année contient un Module E : Prévention de l'usage et de l'abus de l'alcool et d'autres drogues. Les leçons sont :

Leçon 1 : Substances licites et illicites

Leçon 2 : Stades de la consommation et de l'abus d'alcool ou d'autres drogues

Leçon 3 : Risques et conséquences de la consommation et de l'abus d'alcool ou d'autres drogues

Leçon 4 : Lutte contre la consommation et l'abus d'alcool ou d'autres drogues

Les résultats d'apprentissage spécifiques comprennent :

- expliquer comment se fait la classification des médicaments et des autres substances;
- expliquer les stades de la consommation et de l'abus d'alcool ou d'autres drogues; entre autres : abstinence, consommation occasionnelle, consommation régulière, abus et dépendance;

- examiner les facteurs qui influent sur les décisions concernant la consommation et l'abus d'alcool ou d'autres drogues;
- utiliser de l'information fiable pour prendre des décisions saines afin de s'aider soi-même et d'aider les autres en ce qui a trait à la consommation et l'abus d'alcool ou d'autres drogues.

Le Module E n'aborde pas spécifiquement les liens directs ou indirects entre l'usage de substances et le VIH (c.-à.-d., le risque de l'utilisation de drogues intraveineuses et l'effet de l'usage de substances sur les aptitudes à la prise de décisions).

12^e année

Le cadre du programme d'études (en ébauche) de 12^e année contient un Module E – Relations saines. Aucun résultat d'apprentissage lié au VIH/sida n'y a été trouvé, bien que les éducateurs puissent inclure des discussions sur les ITS et le VIH/sida dans une section sur la confiance et l'ouverture d'esprit des relations saines, notamment, sur les relations sexuelles.

Ministère de l'Éducation

Place 2000
250, rue King
Fredericton NB E3N 9M9
<http://www.gnb.ca/0000/index-f.asp>

Loi sur l'éducation

Loi sur l'éducation, 1997
<http://www.gnb.ca/0062/acts/lois/e-01-12.htm>

Programmes d'études axés sur la santé et ressources provinciales

Les programmes d'études comprennent des listes de ressources adaptées à l'âge et des activités suggérées, complétées par des documents.

Ministère de l'Éducation du N.-B. (2001). *Health education curriculum, M-5^e année*.
<http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/healthk-5.pdf> (introuvable en français)

Ministère de l'Éducation du N.-B. (2005). Programme d'études : Santé 6^e année.
<http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/hcgr6-f.pdf>

Ministère de l'Éducation du N.-B. (2005). Programme d'études : Santé 7^e année
<http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/hcgr7-f.pdf>

Ministère de l'Éducation du N.-B. (2005). Programme d'études : Santé 8^e année
<http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/hcgr8-f.pdf>

Ministère de l'Éducation du N.-B. (2007). Éducation physique et santé 9^e et 10^e années.
<http://www.gnb.ca/0000/publications/curric/PhysicalEducationandHealthGrade9-10.pdf>

Maternelle à 8^e année

Dans le *Programme d'études : Santé M-5^e année, 6^e, 7^e et 8^e années*, les directives du ministère de l'Éducation suggèrent que les élèves auront acquis la capacité « d'adopter un mode de vie sain et actif » au terme de leur éducation à l'école publique. Les résultats et les objectifs comprennent l'acquisition de connaissances et de compétences en santé, et l'adoption de saines attitudes. Le programme offre aussi une liste de ressources pour aider les enseignants à atteindre chaque résultat. Chaque document comprend des annexes suggérant des activités d'apprentissage adaptées à l'âge, assorties de plans de leçons et de documents.

En ce qui concerne l'éducation sur le VIH/sida potentielle, les objectifs suivants ont été ciblés dans le cadre de divers objectifs d'apprentissage généraux, dont « Prendre soin de soi, de sa famille et de sa collectivité », « Bien-être personnel », « Usage, mauvais usage et abus de substances » et « Croissance et développement ».

M-3^e année

Le résultat d'apprentissage Prendre soin de soi, de sa famille et de sa collectivité prévoit que les élèves pourront :

- identifier les activités et les endroits nuisibles;
- expliquer que certaines maladies peuvent être évitées;
- faire la distinction entre les maladies transmissibles et intransmissibles, en particulier le VIH/sida.

Le résultat d'apprentissage Bien-être personnel prévoit que les élèves pourront :

- nommer des types d'activités qui favorisent un mode de vie sain.

Le résultat d'apprentissage Croissance et développement prévoit que les élèves pourront :

- être conscients des changements physiques et les décrire; ce résultat a trait explicitement aux différences biologiques entre filles et garçons;
- décrire les changements physiques et la croissance.

Le résultat d'apprentissage Usage, mauvais usage et abus de substances prévoit que les élèves pourront :

- décrire comment l'usage, le mauvais usage et l'abus de substances affectent le corps.

4^e et 5^e années

Le résultat d'apprentissage Prendre soin de soi, de sa famille et de sa collectivité prévoit que les élèves pourront :

- décrire comment le système immunitaire se porte à la défense de l'organisme; comprendre une discussion sur les perçages et les tatouages, ainsi que le VIH/sida;
- identifier l'effet de la maladie sur le corps.

Le résultat d'apprentissage Croissance et développement prévoit que les élèves pourront :

- comprendre les changements qui se produisent dans le corps humain pendant la puberté.

Le résultat d'apprentissage Usage, mauvais usage et abus de substances prévoit que les élèves pourront :

- identifier la prise de décisions saines à l'égard de l'utilisation de drogues et de l'activité ou des relations sexuelles.

6^e à 8^e années

Le résultat d'apprentissage Prendre soin de soi, de sa famille et de sa collectivité prévoit que les élèves pourront :

- décrire des maladies infectieuses et non infectieuses ainsi que les façons de les dépister et de les prévenir;
- établir le lien entre les comportements à risque élevé et les conséquences qui en découlent.

Ces résultats d'apprentissage permettent aux éducateurs de discuter, de manière adaptée à l'âge, du VIH/sida comme maladie et comment il peut avoir un lien avec les comportements à risque élevé (utilisation de drogues et rapports sexuels non protégés) et leurs conséquences.

Le résultat d'apprentissage Croissance et développement prévoit que les élèves pourront :

- comprendre les structures et les fonctions des appareils génitaux masculin et féminin.

9^e et 10^e années

Dans Éducation physique et santé, le ministère de l'Éducation incorpore les programmes d'études de santé et d'éducation physique, ce qui rompt avec la politique visant les années M-8. Par conséquent, l'importance de la santé se fonde à l'accent mis sur le bien-être physique. La sexualité et l'activité sexuelle ne sont mentionnées que deux fois en relation avec la prise de décisions et la prévention des ITS. Il n'y a aucune mention explicite du VIH/sida et en outre, dans les deux dernières années du secondaire, le programme d'études en santé n'est pas obligatoire.

- appliquer les modèles de prise de décisions au sujet de l'utilisation et de l'abus de substances et des choix relatifs à la sexualité;
- expliquer comment prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS).

11^e et 12^e années

- Le programme d'études en santé n'est pas obligatoire à ce niveau.

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation
3^e étage, Bloc Ouest
Confederation Building
100 Prince Philip Drive
St. John's, NL A1B 3R4
Tél. : 1 (709) 729-5097
Télééc. : 1 (709) 729-5896
education@gov.nl.ca
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/index.html> (en anglais seulement)

Loi sur l'éducation

Loi sur les écoles
<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/amnord/terreneuve-loi-scolaire.htm>

Lignes directrices en matière d'éducation

Guide d'utilisation du programme Bon départ
http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/bon_depart_sep02-04.pdf

Ministère de l'Éducation, Division de l'élaboration des programmes, Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador. (1997) *Early Beginnings: A Kindergarten Curriculum Guide* (en anglais seulement)
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/guides/earlybeginnings/index.html>

Ressources provinciales

Guides ou programmes axés sur la santé

Vers un programme d'hygiène compréhensif – Primaire
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/sante/index.html#hygieneprimaire>

Vers un programme d'hygiène compréhensif, guide pédagogique élémentaire
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/sante/Guide.pdf>

L'adolescence : styles de vie sains : Guide du programme de santé et de développement personnel (7^e, 8^e et 9^e)
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/sante/ADO.pdf>

Grade 9 Health Curriculum Guide (Interim Guide) (en anglais seulement)
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/guides/health/index.html#grade9>

Styles de vie sains des adolescents
<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/french/languepremiere/sante/index.html#viesains1230>

Maternelle

Bien que les résultats d'apprentissage du guide *Early Beginnings: A Kindergarten Curriculum* ne soient pas centrés sur le VIH/sida, certains pourraient abriter des cours sur le VIH/sida. Par exemple, le résultat d'apprentissage sur la Citoyenneté indique que « démontrer du respect envers la santé des autres » est un des résultats escomptés pour les élèves (p.5), ce qui offre l'occasion d'introduire la notion de compassion à l'endroit des personnes vivant avec des maladies chroniques comme le VIH/sida.

Un autre résultat d'apprentissage spécifique, le Développement personnel, comporte la pratique de la bonne santé et de la bonne forme (p.5), où des notions de prévention pourraient être présentées.

Sciences humaines et Éducation à l'esprit d'entreprise est conçu pour promouvoir le concept de soi du jeune enfant dans le contexte familial, scolaire et communautaire par des expériences d'apprentissage concrètes et directes. Les résultats spécifiques du programme d'études sont entre autres :

- se montrer conscient du besoin de compassion, d'empathie, d'honnêteté et de respect dans les rapports avec autrui;
- démontrer de la compassion, de l'empathie, de l'honnêteté et du respect dans les rapports avec autrui;
- démontrer du respect envers les droits et responsabilités personnels et sociaux.

L'éducation en santé est décrite en détail dans les pages 71 à 74 de ce document. À la page 73, les résultats d'apprentissage spécifiques prévoient que l'enfant :

- saura que le corps a de nombreuses parties (p. ex., bras, jambes, mains, pieds, tête, oreilles, yeux, nez, cou); **ajouter simplement les mamelons, le pénis et la vulve ou le vagin rendrait celle liste plus exhaustive, et offrirait à l'enfant les simples termes nécessaires pour commencer à discuter d'une sexualité saine en vieillissant;**
- démontrera du respect pour sa propre santé, celle des autres et celle de l'environnement; **introduire la notion que certaines personnes, comme celles qui vivent avec le VIH/sida, ont un système immunitaire affaibli, et sont plus susceptibles que d'autres d'être malades ou de l'être plus longtemps, et par conséquent introduire ou renforcer les habitudes d'hygiène de base comme se couvrir la bouche et le nez en toussant ou éternuant, jeter les papiers mouchoirs au bon endroit, et se laver les mains après avoir utilisé la toilette pour ne pas répandre les microbes;**
- connaîtra et appliquera les règles de sécurité dans diverses situations quotidiennes; **apprendre à appliquer les principes des précautions universelles comme demander de l'aide lorsqu'un camarade est blessé, et éviter d'entrer en contact avec le sang de quelqu'un, (p. ex., d'un nez qui saigne ou d'un genou éraflé au terrain de jeu).**

Le programme d'études comprend également des résultats d'apprentissage sous le titre Enseignement religieux. Ce programme, essentiellement chrétien, parle de « ce que ça signifie de se sentir appartenir et accueilli dans la famille et la communauté ». Une éducation sur la sexualité saine, y compris une éducation sur le VIH/sida, s'intégrerait aisément dans ce résultat d'apprentissage. Par exemple, on s'attend à ce que les enfants apprécient « le caractère unique de leur corps », ce qui peut inclure savoir et comprendre qu'ils sont responsables de prendre des décisions saines quant à leurs habitudes de vie qui respectent le caractère unique de leur corps. À cet âge, l'enseignement peut se limiter à encourager et à soutenir les enfants à bien manger, à faire de l'exercice et à acquérir de bonnes habitudes d'hygiène. Plus tard, à mesure que l'enfant grandit, l'apprentissage peut mettre l'accent sur la prévention de la toxicomanie, y compris l'alcool, le tabac et d'autres drogues; la prise de sages décisions en ce qui concerne les tatouages et le perçage; et la pratique de techniques de sexualité à risque réduit.

Primaire (M-3^e année)

Le Guide *Vers un programme d'hygiène compréhensif – Primaire* a une section sur « L'éducation en matière de drogues » qui porte « sur les effets des différentes drogues sur l'organisme et sur les conséquences que les décisions personnelles en matière de drogues peuvent avoir sur son propre bien-être et celui des autres. [...] Le volet *L'éducation en matière de drogues* répond aux besoins spécifiques des enfants de cette province pour ce qui est des conséquences que peuvent avoir la consommation, le mauvais emploi ou l'abus de médicaments et de drogues, ainsi que la toxicomanie. Il met l'accent sur la connaissance des drogues, la prévention, le traitement et les incidences de l'abus de drogues sur le plan juridique » (p. 18-19). Le « Résultat d'apprentissage général » qui s'y rapporte sert à permettre à l'enfant de :

- comprendre les effets possibles de la consommation de substances chimiques et l'importance de pouvoir prendre des décisions sur ce qui constitue une consommation appropriée et inappropriée de substances chimiques (p. 24).

Un résultat d'apprentissage spécifique pour la 1^{re} année pourrait servir à lier l'information au VIH/sida, puisqu'il vise à aider l'enfant à :

- comprendre que certaines personnes ont besoin de prendre des médicaments de façon permanente ou temporaire pour rester en santé (p. 30).

Le volet *Les soins personnels* du programme d'études de santé « renseigne les enfants sur les bactéries et les virus pathogènes, les allergies, les conditions de santé et le rôle qu'une personne peut jouer pour améliorer sa santé en se faisant vacciner, en pratiquant une bonne hygiène personnelle et en adoptant un comportement propice à prévenir les maladies » (p. 23). Il n'y a pas de résultat d'apprentissage spécifique lié à la prévention et à la transmission des maladies.

Il y a une liste des « Activités suggérées en matière de santé dans l'ensemble du programme d'études », qui comprend :

- faire une simulation en classe pour parler de ce qu'une personne éprouverait si elle était séropositive/sidéenne. Les élèves pourraient discuter des sentiments qu'ils ont éprouvés durant la simulation (p. 47).

4^e à 6^e années

Le Guide pédagogique élémentaire *Vers un programme d'hygiène compréhensif* continue avec les mêmes propos éducatifs qui sont décrits au primaire. La section « L'éducation en matière de drogues » met l'accent sur la prévention de l'abus de substances, mais n'aborde pas spécifiquement la transmission des maladies véhiculées par le sang lors de l'utilisation de drogues par injection.

Les résultats d'apprentissage spécifiques des soins personnels prévoient que les élèves pourront :

4^e année

- identifier certaines conditions chroniques telles que les allergies et l'asthme, et certaines maladies transmissibles telles qu'un rhume, la grippe ou le sida;
- identifier quelques mesures pour empêcher la transmission de maladies contagieuses;
- savoir que le système immunitaire est la défense que le corps oppose à la maladie.

5^e année

- expliquer la différence entre les mots bactérie et virus;
- comprendre que le sida est causé par un virus qui affaiblit le système immunitaire;
- comprendre que le sida ne se propage pas par de simples contacts;
- comprendre qu'on peut prévenir le sida mais non pas le guérir;
- comprendre le besoin de bienveillance et de compassion envers les gens atteints du sida et d'autres maladies mortelles.

NOTE : Il s'agit sans doute du seul objectif d'apprentissage de toutes les administrations canadiennes qui mentionne expressément le besoin de faire preuve de compassion à l'endroit des personnes vivant avec le VIH/sida.

6^e année

- discuter comment la prévention et la détection précoces sont reliées à la santé;
- décrire les procédures utilisées pendant un examen médical;
- décrire comment se contractent les maladies transmissibles communes;
- expliquer comment se contracte le sida;
- discuter de la responsabilité personnelle de prévenir des conditions telles que le sida, les maladies du cœur et le cancer.

Un objectif des « Rapports personnels » de 6^e année prévoit que l'élève « comprendra que le Code provincial des droits de la personne protège les gens contre la discrimination », ce qui ouvre la voie à une discussion des protections juridiques pour les personnes vivant avec le VIH/sida, et pour celles qui s'identifient comme étant LBGTQ (p. 38).

Le Guide soutient l'intégration de la santé à tous les domaines du programme d'études en procurant une longue liste d'activités qui peuvent être mises en œuvre pour incorporer les questions de santé à d'autres matières. Voici un exemple :

- faire une simulation en classe des émotions qu'une personne éprouverait à découvrir qu'elle est séropositive et à vivre avec le SIDA. Les élèves pourraient vouloir discuter des émotions qu'ils et qu'elles auront éprouvées pendant la simulation;
- inviter une personne séropositive ou sidéenne à parler à la classe de la vie avec le SIDA (p. 64).

7^e à 9^e années

Ce programme d'études aborde les besoins d'apprentissage des élèves de 7^e à 9^e années. Les objectifs globaux de ce programme appuient les objectifs de l'éducation sur le VIH/sida, y compris l'acquisition de connaissances, le développement d'attitudes positives envers soi et les autres, et le développement de diverses compétences nécessaires pour maintenir une vie saine. Les résultats d'apprentissage liés au VIH/sida sont présentés sous le titre des maladies transmises sexuellement, en 7^e année.

7^e année

- connaître les maladies sexuelles le plus fréquemment transmises et comment celles-ci nuisent à la santé;
- comprendre comment ces maladies sexuelles sont transmises;
- comprendre comment l'infection VIH affecte tout le système immunitaire;
- comprendre comment se transmet l'infection VIH et comment elle ne se transmet pas;
- se rendre compte de comment les réactions en ce qui concerne l'infection VIH peuvent affecter le comportement;
- mieux faire connaître le SIDA comme question sociale et médicale;
- identifier des options et un comportement responsables en ce qui concerne le SIDA et d'autres maladies transmises sexuellement;
- s'entraîner à se montrer assuré et à pouvoir refuser comme moyens de faire face à des pressions sexuelles.

8^e année

- étudier certains soucis en ce qui concerne les maladies transmises sexuellement.

9^e année

Le programme d'études de 9^e année est basé sur *Human Sexuality*, première édition canadienne, Canada: McGrawHill-Ryerson, 2007, assorti de *Teacher Resource*, première édition canadienne, Canada: McGrawHill-Ryerson, 2008. Nombre de plans de leçons suggèrent des activités tirées de *Au-delà de l'essentiel : guide-ressources sur l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive*, deuxième édition, Fédération canadienne pour la santé sexuelle, 2005. On peut commander cette ressource en ligne, à l'adresse : <http://www.cfsh.ca/OrderPublications/default.aspx> (nous regrettons que ce lien n'est disponible qu'en anglais).

Plusieurs résultats d'apprentissage sont liés au VIH/sida :

- connaître les infections transmises sexuellement (ITS);
- identifier et décrire les effets mentaux, physiques et émotionnels de contracter une ITS;
- identifier et décrire les répercussions psychosociales de vivre avec le VIH/sida;
- évaluer des stratégies à employer pour prévenir la contraction et la propagation des ITS;
- être conscient des conséquences de contracter une ITS sur sa propre santé reproductive et sexuelle et celle des autres;
- connaître les ressources communautaires fiables et accessibles qui donnent de l'information sur la santé sexuelle.

10^e à 12^e années

Aucun objectif d'apprentissage n'a été trouvé pour ces niveaux.

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (ECF)
C.P. 1320
Yellowknife, NT X1A 2L9
<http://www.ece.gov.nt.ca/index.htm> (en anglais seulement)

Loi sur l'éducation

Loi sur l'éducation, 1995
<http://www.justice.gov.nt.ca/Legislation/..%5CPDF%5CACTS%5CEducation.pdf>

Lignes directrices en matière d'éducation

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (2003) *Guide de l'enseignement élémentaire et secondaire de premier cycle* – 2006 - 2007.

http://www.ece.gov.nt.ca/Divisions/kindergarten_g12/06%2007%20Elementary%20and%20Junior%20Secondary%20School%20Handbook%20%20jun/06%2007%20guide%20de%20l%27enseignement.pdf

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (2003) *Senior Secondary School Administrators' Handbook* – 2004- 05. (en anglais seulement)

[http://www.ece.gov.nt.ca/Divisions/kindergarten_g12/curriculum/SENIOR_SECONDARY_handbook/Senior%20Sec%20Admin\(New\)/index.htm](http://www.ece.gov.nt.ca/Divisions/kindergarten_g12/curriculum/SENIOR_SECONDARY_handbook/Senior%20Sec%20Admin(New)/index.htm)

Ressources territoriales

Les TNO utilisent des programmes d'études de diverses sources dont l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, le Protocole de collaboration concernant l'éducation dans l'Ouest et le Nord canadiens ainsi que des programmes de cours qui ont été élaborés pour répondre aux besoins des populations des Premières nations résidant dans le territoire.

Pour de plus amples détails, veuillez consulter l'adresse :

http://www.ece.gov.nt.ca/Divisions/kindergarten_g12/curriculum/Elementary%20and%20Junior%20Secondary%20School%20Handbook/Elementary%20and%20Junior%20Secondary%20School%20Handbook%20Parts/9%20Approved%20School%20Curricula%200405.pdf
(en anglais et français)

Guides ou programmes axés sur la santé

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. (1991) *K-9 NWT School Health Program*.

On peut télécharger le guide par niveau scolaire ou par chapitre à l'adresse :

http://www.ece.gov.nt.ca/Divisions/kindergarten_g12/Health%20K-9%20Single%20Files/Health1.htm (en anglais)

Programme de santé scolaire TNO. (Version TNO, 1998) *Compétences pour des relations saines : un programme d'éducation sexuelle et de prévention du sida et des autres M.T.S* Manuel de l'étudiant. 202 p.

<http://www.ece.gov.nt.ca/PDF1/Healthy%20Relationships.pdf> (en anglais)

Programme de santé scolaire TNO. (adapté en 1998) *Challenging Homophobia: An Addendum to Skills for Healthy Relationships*. 81 p.

http://www.ece.gov.nt.ca/PDF1/Challenging_Homophobia.pdf (en anglais)

Adapté de « Compétences pour des relations saines » de Santé Canada, 1995, cet article offre plusieurs cours qui présentent des notions dont l'hétérosexisme et l'homophobie, les stigmates et la discrimination, ainsi que des scénarios qui adaptent les activités de « Compétences pour des relations saines » pour inclure la population LGBTQ.

Maternelle à 5^e année

Couvrant de la maternelle à la 9^e année, le *School Health Program* décrit des objectifs d'apprentissage liés à l'alcool et aux drogues. Dans les premières années, les objectifs d'apprentissage portent sur l'évitement de substances dangereuses (p. ex., l'ingestion accidentelle de produits de nettoyage ménagers). En 6^e année, les résultats d'apprentissage abordent l'influence de l'alcool et des drogues sur l'organisme et la pensée, la prise de décisions et la sécurité personnelle. Dans les années ultérieures, on parle davantage des conséquences juridiques de la consommation d'alcool et de drogues.

En 6^e année, on présente la notion du sida comme étant une maladie transmissible sérieuse, mais évitable. Les objectifs d'apprentissage concernant d'autres infections transmises sexuellement sont présents en 7^e puis en 8^e année.

6^e à 8^e années

6^e année

Pour le résultat d'apprentissage général Bien-être mental et émotionnel, et sous le thème des Relations, les objectifs d'apprentissage suivants ont été déterminés :

- décrire la discrimination;
- décrire comment la discrimination affecte les gens;
- décrire comment les gens apprennent à discriminer.

C'est un des rares guides de programmes d'études de tout le pays qui décrit spécifiquement des résultats d'apprentissage liés à la discrimination.

Pour le résultat d'apprentissage général Croissance et développement, les objectifs d'apprentissage suivants ont été déterminés :

- identifier les façons dont les maladies sont transmises;
- nommer les voies d'entrée des microbes dans l'organisme;
- identifier les trois lignes de défense de l'organisme qui le protègent des maladies;
- identifier la cause, la nature et la gravité du sida;
- décrire comment la maladie du sida est transmise;
- identifier des façons d'éviter de propager le sida.

7^e année

Pour le résultat d'apprentissage général Vie familiale, les objectifs suivants ont été déterminés :

- définir les maladies transmissibles sexuellement;
- identifier les causes, les caractéristiques, les conséquences, le traitement et la prévention de la chlamydia;
- identifier les causes, les caractéristiques, les conséquences, le traitement et la prévention de la gonorrhée.

8^e année

Pour le résultat d'apprentissage général Vie familiale, les objectifs suivants ont été déterminés :

- identifier les causes, les caractéristiques, les conséquences, le traitement et la prévention des maladies transmissibles sexuellement les plus répandues.

9^e à 12^e années

9^e année

Pour le résultat d'apprentissage général Croissance et développement, sous le thème Systèmes du corps humain, les objectifs d'apprentissage suivants ont été déterminés :

- décrire comment les microbes pénètrent dans l'organisme;
- décrire les deux premières lignes de défense de l'organisme;
- décrire comment le système immunitaire aide à protéger l'organisme des maladies;
- décrire des affections problématiques communes liées au système immunitaire.

10^e à 12^e années

Il n'y a pas de programmes d'études obligatoires à ces niveaux; cependant, les ressources suivantes ont été adaptées spécifiquement pour les Territoires du Nord-Ouest et sont adaptées à l'âge.

Programme de santé scolaire TNO. (Version TNO, 1998) *Compétences pour des relations saines : un programme d'éducation sexuelle et de prévention du sida et des autres M.T.S* Manuel de l'étudiant. 202 p. <http://www.ece.gov.nt.ca/PDF1/Healthy%20Relationships.pdf> (en anglais)

Adapté pour les Territoires du Nord-Ouest en 1998, ce programme éducatif de 20 à 25 heures sur le VIH/sida comporte quatre composantes : les connaissances, les compétences, les attitudes et les soutiens motivationnels, qui couvrent notamment : la transmission; le comportement responsable; la sexualité à risques réduits; et les soutiens pour une meilleure santé. Le programme peut s'effectuer comme un tout, ou des activités séparées pourraient s'intégrer dans un programme d'études en santé. Il offre une composante d'évaluation. Rédigés il y a dix ans, certains cours peuvent nécessiter une mise à jour, mais très peu.

Programme de santé scolaire TNO. (adapté en 1998) *Challenging Homophobia: An Addendum to Skills for Healthy Relationships*. 81 p. http://www.ece.gov.nt.ca/PDF1/Challenging_Homophobia.pdf (en anglais)

Adapté de « Compétences pour des relations saines » de Santé Canada, 1995, cet article offre plusieurs cours qui présentent des notions dont l'hétérosexisme et l'homophobie, les stigmates et la discrimination, ainsi que des scénarios qui adaptent les activités de « Compétences pour des relations saines » pour inclure la population LGBTQ.

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation
P.O. Box 578, 2021 Brunswick Street
Halifax, NS B3J 2S9
<http://www.ednet.ns.ca/> (en anglais seulement)

Loi sur l'éducation

Loi sur l'éducation, modifiée en 2007:
<http://www.gov.ns.ca/legislature/legc/lois/eductn.htm>

Lignes directrices sur l'éducation

Les lignes directrices des programmes d'études ne sont disponibles qu'en ligne. La documentation spécifique est réservée aux enseignants sur un site Web sécurisé.
http://www.ednet.ns.ca/index.php?t=sub_pages&cat=150

Ressources provinciales

Guides ou programmes d'études axés sur la santé :

Une question d'influence. Complément au programme d'études.

http://www.druged.ednet.ns.ca/Supplement/Supplement_fr.html

Foundation for Active, Healthy Living: Physical and Health Education Curriculum (1998)

http://www.ednet.ns.ca/pdfdocs/curriculum/ActiveHealthyLiving2005_sec.pdf

<http://csap.ednet.ns.ca/education%20physique%2010-12%20-%202008.pdf> (document semblable en français)

Développement personnel et social, 4^e à 6^e années (2003)

<http://csap.ednet.ns.ca/document/cours/developpement%20personnel%20et%20social%204%20a%206%20-%202006.pdf>

Let's Talk about...Health Education, Maternelle à 3^e année

http://www.ednet.ns.ca/pdfdocs/curriculum/LTAHealthP-3_web.pdf (en anglais seulement)

Ressources axées sur la santé

Programme de santé scolaire, composante sexuelle : ressources au primaire

http://www.teachingsexualhealth.ca/media/pdf/elementary_hs_videos.pdf (en anglais seulement)

³⁷ Email communication with Judy Streach, Minister of Education, Tuesday, January 20, 2009.

Ressources axées sur le VIH/sida

Développement personnel et social : cadre des résultats (version préliminaire)

<http://lifework.ednet.ns.ca/teachers/pdf/HEALTHpdroucomes.pdf> (anglais seulement)

Tague au virus (activité de groupe)

http://lrt.ednet.ns.ca/PD/science_5_6/02_healthy_bodies/healthy_bodies_activities.doc

(anglais seulement)

Note : Lors de la rédaction de ce document, La Nouvelle-Écosse nous a appris que son programme d'études de l'éducation en santé était l'objet d'une révision. Par conséquent, nous avons utilisé les résultats d'apprentissage disponibles aux fins de cette évaluation.

Le *Learning Outcome Framework: Health Education, Grades Primary – 6*, produit par le ministère de l'Éducation, en avril 2003, décrit les résultats d'apprentissage généraux et offre des résultats spécifiques détaillés du programme d'études. Le seul résultat d'apprentissage spécifique de l'éducation sur le VIH/sida se trouve en 5^e année, sous le titre stratégies de vie saine des résultats d'apprentissage généraux. Les résultats d'apprentissage spécifiques prévoient que les élèves sauront « démontrer une connaissance des symptômes et de la prévention du VIH/sida ». (p. 15, B4.2)

D'autres résultats d'apprentissage plus généraux pourraient aborder d'autres sujets de l'éducation sur le VIH/sida, selon le contenu choisi par l'enseignant, notamment :

Maternelle à 3^e année

1^{re} année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de vie saine (p. 3)

- identifier les symptômes des maladies transmissibles communes et les moyens de s'en prévenir soi-même et de ne pas contaminer les autres.

2^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de vie saine (p.7)

- identifier et appliquer des stratégies pour réagir aux symptômes des maladies communes;
- identifier et exercer l'hygiène à l'école relativement à la prévention des maladies.

3^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de développement personnel positif et de saines relations (p.10)

- démontrer une connaissance du soutien et de l'influence des pairs;
- identifier et appliquer des stratégies de prise de décisions;
- identifier et examiner les raisons communes pour lesquelles certaines personnes font des choix de style de vie éventuellement nuisibles.

4^e et 5 années

4^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de vie saine (p.11)

- identifier et appliquer des stratégies pour éviter les risques associés à l'usage nocif que font les autres du tabac, de l'alcool et d'autres drogues;
- démontrer une compréhension des façons dont l'organisme se protège du danger et de la maladie;
- démontrer une connaissance de certains moyens par lesquels des maladies chroniques et des affections médicales peuvent être prises en charge;

4^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de développement personnel positif et de saines relations (p. 13)

- démontrer une compréhension que les relations comportent tant des droits que des responsabilités;
- identifier des exemples positifs et négatifs de l'influence des pairs sur la prise de décisions;
- démontrer une connaissance de l'effet de l'usage nocif des drogues ou des jeux de hasard sur la prise de décisions.

4^e année Résultat d'apprentissage général – Valeurs et pratiques de vie saine (p.12)

- démontrer une connaissance des façons dont les amis, la famille et les groupes communautaires peuvent soutenir une saine prise de décisions.

5^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de vie saine (p.15)

- identifier et démontrer des moyens efficaces de répondre à la pression directe et indirecte de consommer alcool et drogues;
- démontrer une connaissance de l'effet du tabac, de l'alcool et du cannabis sur les systèmes du corps humain.

5^e année Résultat d'apprentissage général – Valeurs et pratiques de vie saine (p.16)

- démontrer une connaissance des effets des préjugés et de la discrimination.

5^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de développement personnel positif et de saines relations (p. 16)

- démontrer une compréhension de l'effet de l'estime de soi sur la prise de décisions;
- identifier et appliquer des stratégies de renforcement de l'estime de soi;
- identifier des exemples positifs et négatifs de l'influence des pairs sur la prise de décisions

6^e à 8^e années

6^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de vie saine (p.17)

- identifier des services de la communauté pour la prévention des maladies.

6^e année Résultat d'apprentissage général – Stratégies de développement personnel positif et de saines relations (p.18)

- appliquer des stratégies de prise de décisions à des problèmes complexes ou difficiles;
- identifier les conséquences d'une sexualité active.

De même, le Cadre des résultats d'apprentissage du développement personnel et des relations saines de la 7^e à la 9^e année (2004) décrit les résultats d'apprentissage généraux et offre des résultats d'apprentissage spécifiques détaillés. Il y a trois résultats d'apprentissage de 8^e année associés au VIH/sida; et aucun résultat d'apprentissage qui soit lié au VIH/sida en 7^e ou en 9^e année.

8^e année – Résultat d'apprentissage général – Stratégies de vie saine (p. 7-8)

- identifier les risques et les précautions liés à une sexualité active;
- identifier et appliquer les stratégies de prévention du VIH/sida.

8^e année – Résultat d'apprentissage général – Valeurs et pratiques de vie saine (p. 8)

- démontrer de l'empathie à l'endroit des personnes vivant avec le VIH/sida.

Nombre des résultats d'apprentissage décrits dans ces documents relèvent de l'acquisition de connaissances, et d'autres, du développement de compétences. Seuls quelques-uns portent sur le développement d'attitudes positives.

9^e à 12^e années

Autres outils ou ressources d'apprentissage

En réponse à *Étude sur les jeunes, la santé sexuelle, le VIH et le sida au Canada*³⁷, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a rédigé *Le sexe? – Pour une sexualité saine, un manuel d'éducation sexuelle conçu avec des jeunes pour des jeunes*. Il a été distribué en septembre 2004 à des élèves de 10^e à 12^e années. Les élèves de 7^e à 9^e pouvaient en obtenir un exemplaire si leurs parents signaient un formulaire de consentement remis dans une enveloppe cachetée. Les élèves pouvaient aussi se procurer cette ressource par l'intermédiaire des services de santé publique. Ce document est le fruit d'un processus d'élaboration de trois ans au cours duquel des jeunes « [leur] ont dit qu'ils voulaient une ressource qu'ils pouvaient garder avec eux ». Le manuel renferme de l'information sur le VIH/sida, comme :

- activités sexuelles à risque nul/faible/moyen/élevé (p. 14-15);
- comment se procurer des condoms ou des protections buccales (p. 52);
- « bonnes réponses aux excuses pour ne pas utiliser un condom ou une protection buccale » (p. 54-55).

Les élèves de 7^e à 9^e année qui n'ont pas pu obtenir la permission de leurs parents n'ont pas eu accès au livre officiellement. Sans aucun doute, étant donné la nature du livre, les pairs l'ont partagé. Cependant, l'absence d'accessibilité universelle pour ce groupe signifiait que les élèves n'avaient pas un accès direct à un document conçu par les jeunes pour les jeunes avant

³⁷ Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). (2003) Canada: Santé Canada.

le début de leurs activités sexuelles, moment où la santé sexuelle et l'éducation sur le VIH/sida sont les plus importantes. Il n'a pas été décidé si le livre est considéré comme un document indépendant ou une ressource scolaire. Ce serait un excellent outil pédagogique pour les élèves des autres provinces et territoires de tout le pays, minimalement adapté.

La Nouvelle-Écosse est la seule juridiction qui aborde l'effet mondial du VIH/sida spécifiquement. Les études mondiales sont un cours obligatoire pour obtenir un diplôme en Nouvelle-Écosse. Les élèves peuvent choisir entre Histoire mondiale 12 ou Géographie mondiale 12. Dans ce cours, ils utilisent le programme d'études de *Droits de l'enfant et Citoyenneté mondiale* destiné à l'usage des élèves de 11^e et 12^e années, dans les matières des études mondiales, du droit, de la sociologie et des sciences politiques. Toutefois, puisque le programme d'études est conçu pour les élèves de la fin du secondaire, l'information n'atteindra pas les élèves qui quittent l'école plus tôt pour une raison quelconque, même s'il est utilisé dans un cours obligatoire. Par exemple, en Nouvelle-Écosse, en moyenne, 84,8 % des élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires, ce qui signifie que environ 15,2 % des élèves de la Nouvelle-Écosse n'auront pas nécessairement accès à l'information de ce cours.

Comme la plupart des provinces, « la Nouvelle-Écosse n'a pas élaboré de suppléments spécifiques du programme d'études à l'appui de l'apprentissage et de l'enseignement de ce sujet dans le cadre de l'éducation sur la santé, à l'heure actuelle. Cependant, des ressources médiatiques sont offertes aux enseignants par l'intermédiaire des Services d'apprentissage et technologie. Les ressources imprimées dont l'usage est approuvé en Nouvelle-Écosse figurent dans la liste des ressources d'apprentissage autorisées »³⁸.

Documents cités

Le Children's Rights Centre, Collège universitaire du Cap Breton, Sydney, Nouvelle-Écosse, Canada, *Droits de l'enfant et Citoyenneté mondiale*, 2003. <http://discovery.uccb.ns.ca/psych/images/uploads/FrenchGr12GlobalCurriculum.pdf>.

The Learning Outcomes Framework: Health Education, Grades Primary – 6, Ministère de l'Éducation, avril 2003. (en anglais). http://www.ednet.ns.ca/pdfdocs/outcomes/by_subject/health_p-6.pdf.

Learning Outcomes Framework Health/Personal Development and Relationships, Grades 7 – 9. 2004. Ministère de l'Éducation. (en anglais). http://www.ednet.ns.ca/pdfdocs/outcomes/by_subject/health_7-9.pdf

Groupe de travail pour une sexualité saine. *Le sexe? – Pour une sexualité saine*. Halifax: Ministère de la Promotion et de la Protection de la Santé, Nouvelle-Écosse 2008. 126 pp. ISBN 1-55457-011-5. http://www.rsfs.ca/opFichier/le_sexe_pour_une_sexualite_saine_WYvYaiexdwmM_7070.pdf

³⁸ Communication par courriel avec Mme Judy Streach, ministre de l'Éducation, le mardi 20 janvier 2009.

Autres ressources de programmes d'études

Bien qu'il ne soit pas spécifiquement conçu pour l'éducation sur le VIH/sida, le *Programme d'enseignement des droits de l'enfant*, destiné aux élèves de 8^e année, aborde les Droits et la sexualité, notamment l'éducation sexuelle, les partenaires et les rites des fréquentations, les mythes et réalités du viol sur rendez-vous, les chansons à connotation sexuelle et le débat sur les condoms (p. 109-115). Les résultats d'apprentissage de la section Éducation sexuelle prévoient que les élèves seront en mesure de : discuter des raisons pour lesquelles les adolescents décident d'avoir ou non des relations sexuelles, et réfléchir à l'influence qu'exerce le groupe en ce qui a trait à la sexualité ainsi qu'au droit de toute personne de dire « non » aux relations sexuelles. Ces sujets pourraient inciter les jeunes à développer des compétences relativement à la prévention et à la transmission du VIH. À la section du débat sur les condoms, le principal résultat d'apprentissage est essentiel à la prévention du VIH : discuter de « sexe responsable » et de l'obligation de respecter le droit de dire « non » de son partenaire. Plusieurs scénarios ou études de cas sont présentés afin de stimuler la discussion sur la communication au sein des relations et de favoriser l'utilisation adéquate des condoms. Dans un des cas présentés, l'absence de condom a provoqué une grossesse non voulue; cependant, il n'y a pas de discussion sur l'utilisation des condoms pour prévenir les ITS ou le VIH spécifiquement. L'utilisation du condom en prévention et évitement de la transmission des ITS et du VIH pourrait facilement être incorporée dans certains de ces scénarios.

CBU Children's Rights Centre

Bureau CC249

Tél. : (902) 563-1440

Télééc. : (902) 563-1902

Courriel : childrens_rights@capebretonu.ca

Collège universitaire du Cap Breton

C. P. 5300

Sydney NS B1P 6L2

<http://discovery.uccb.ns.ca/psych/images/uploads/FinalGrade8CurriculumFrench.pdf>

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation
a/s Assemblée législative du Nunavut
C.P.1200
Iqaluit NU XoA oHo
<http://www.edu.gov.nu.ca/apps/authoring/dspPage.aspx?page=home> (en anglais seulement)

Loi sur l'éducation

Loi sur l'éducation du Nunavut, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009
<http://www.edu.gov.nu.ca/apps/authoring/dspPage.aspx?page=71>

Lignes directrices en matière d'éducation

À l'heure actuelle, le Nunavut utilise les guides de programmes d'études de la maternelle à la 6^e année empruntés à Éducation Alberta puis adaptés, qui demeureront en vigueur jusqu'à ce que de nouvelles normes soient élaborées.

Le Nunavut utilise les guides de programmes d'études de la 7^e à la 12^e année des Territoires du Nord-Ouest.

Ressources provinciales

Il n'y a aucun guide de programmes d'études ou de plans de cours spécifiques pour la santé, la sexualité, le VIH/sida ou la toxicomanie. Les éducateurs du Nunavut puisent abondamment aux guides de programmes d'études des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'à ceux d'Éducation Alberta. L'élaboration de programmes d'études spécifiques à ces régions est planifiée, à mesure que progressera le développement du territoire.

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Unité des renseignements au public
2^e étage, 880, rue Bay
Toronto ON M7A 1N3
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/index.html>

Loi sur l'éducation

Loi sur l'éducation
http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_90e02_f.htm

Lignes directrices en matière d'éducation

Le curriculum de l'Ontario :

Curriculum de l'élémentaire
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/index.html>

Curriculum du secondaire :
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/index.html>

Récemment révisé et présenté durant l'année scolaire 2008–2009

Ressources provinciales

Général :

Apprentissage électronique Ontario
<http://www.elearningontario.ca/fre/Default.aspx>

Procure aux enseignants, aux parents et aux élèves un accès aux ressources en ligne, dont des milliers de ressources partagées par des enseignants avec plans de cours, activités, cartes et objets multimédias interactifs.

Guides ou programmes axés sur la santé

Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, Éducation physique et santé, 1998 :
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health18curr.pdf>

Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Éducation physique et santé, 1999 :
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health910curr.pdf>

Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation physique et santé, 2000 :
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health1112curr.pdf>

Politiques en matière d'éducation et autres documents relatifs au VIH/sida

La province n'a pas de politique officielle à l'égard du VIH/sida.

NOTE : Les guides sur l'éducation physique et la santé font présentement l'objet d'une révision. Le guide de l'élémentaire devrait être publié à la fin du printemps de 2009, et la mise en œuvre en est prévue pour l'année scolaire suivante, 2010. Les guides du cours secondaire sont censés être publiés en 2010, et la mise en œuvre est prévue pour 2011. Cette nouvelle révision des guides s'effectue en consultation avec le Bureau de lutte contre le sida du ministère de la Santé.

Bureau de lutte contre le sida
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
393, University Avenue, Suite 2100
Toronto ON M5G 1E6
Tél. : 1 800 268 6066 ou (416) 327-8797

L'Ontario est l'une des nombreuses administrations éducationnelles qui combine la santé et l'éducation physique, de la 1^{re} à la 12^e année.

Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, Éducation physique et santé, 1998, énumère les résultats d'apprentissage mais pas les stratégies d'apprentissage ou d'enseignement, ni les ressources.

Le curriculum dit que le volet *Santé* comprend un enseignement des connaissances et compétences liées à une bonne alimentation, à la croissance et au développement, à la sécurité et à la prévention des blessures, et à l'utilisation et l'abus de substances. La croissance et le développement sont un des quatre éléments du volet *Santé*. Il « porte sur la compréhension de la sexualité dans son contexte le plus large – développement sexuel, santé reproductive, relations interpersonnelles, affection, abstinence, image corporelle, et rôles des sexes ». Ce document affirme que « en raison de la nature délicate de la sexualité, il importe d'informer les parents et les tuteurs et tutrices du contenu de l'enseignement et du moment où ce sujet sera abordé ».

Maternelle à 3^e année

1^{re} année

Le volet *Croissance et développement* permettra aux élèves de :

- nommer correctement les différentes parties du corps.

Parmi les résultats d'apprentissage liés au VIH/sida, dans le volet *Sécurité et Prévention des blessures*, l'élève pourra :

- reconnaître dans ses relations avec les autres des situations d'exploitation (p. ex., touchers inacceptables, violence, harcèlement, intimidation) et les sentiments qui s'y rapportent.

Dans le volet *Santé et Prévention de la toxicomanie*, les élèves pourront

- employer leurs aptitudes à la prise de décisions pour identifier quand et comment prendre des médicaments (p. ex., rechercher l'aide d'un adulte).

2^e année

Parmi les résultats d'apprentissage liés au VIH/sida, dans le volet *Sécurité et Prévention des blessures*, l'élève pourra :

- démontrer comment les microbes se propagent et expliquer l'importance de l'hygiène personnelle à cet égard (p. ex., se servir d'un mouchoir, se laver les mains avant les repas).

Dans le volet *Santé et Prévention de la toxicomanie*, les élèves pourront :

- employer leurs aptitudes à la prise de décisions pour identifier des solutions de rechange saines à l'utilisation de médicaments (p. ex., le grand air et l'exercice peuvent soulager un mal de tête).

3^e année

Le volet **Croissance et développement** permettra aux élèves de :

- utiliser une technique de résolution de problèmes pour trouver des moyens d'obtenir de l'aide pour leur sécurité à la maison, à l'école et dans la collectivité.

Dans le volet **Santé et Prévention de la toxicomanie**, les élèves pourront :

- définir le terme drogue et identifier une variété de drogues légales et illégales;
- employer leurs aptitudes à la prise de décisions pour faire des choix sains à l'égard de l'utilisation de drogues, et reconnaître les effets de diverses substances (nicotine, caféine, alcool) sur l'organisme.

4^e et 5^e années

4^e année

- identifier les caractéristiques des relations saines (p. ex., faire preuve de considération pour les sentiments des autres en évitant la communication négative);
- identifier les problèmes (p. ex., opinions conflictuelles) et les responsabilités dans leurs relations avec la famille et les amis.

5^e année

Parmi les résultats d'apprentissage liés au VIH/sida, dans le volet **Sécurité et Prévention des blessures**, l'élève pourra :

- expliquer comment les actions des autres (p. ex., intimidation, exclusion des autres) peuvent affecter les sentiments et les réactions d'autrui.

Le volet **Croissance et développement** permettra aux élèves de :

- identifier les stratégies pour composer avec succès avec le stress et les pressions causés par les relations avec la famille et les amis;
- décrire les qualités qui influencent les relations avec les camarades, les membres de la famille et les amis (p. ex., honnêteté, compassion, fiabilité).

Dans le volet **Santé** et **Prévention de la toxicomanie**, les élèves pourront :

- décrire les effets à court et à long terme de la consommation et de l'abus d'alcool;
- employer leurs aptitudes à la prise de décisions pour faire des choix sains à l'égard de la consommation d'alcool et reconnaître les facteurs (p. ex., les médias, les membres de la famille, les amis, les lois) qui peuvent influencer la décision de boire de l'alcool;
- démontrer des techniques de résistance (p. ex., évitement, s'éloigner) et des aptitudes à s'affirmer (p. ex, dire non) pour composer avec la pression des pairs dans des situations liées à l'utilisation et l'abus de substances.

6^e à 8^e années

6^e année

Dans le volet **Santé** et **Prévention de la toxicomanie**, les élèves pourront :

- décrire les effets à court et à long terme du cannabis et d'autres drogues illicites;
- déterminer les influences (p. ex., interpersonnelles, personnelles, juridiques, économiques) qui jouent sur l'utilisation et l'abus de tabac et d'autres drogues (p. ex., alcool, cannabis, LSD) et les considérer dans le contexte d'un processus décisionnel pour faire des choix sains;
- identifier les personnes et les organismes communautaires qui appuient les choix sains en matière d'utilisation et d'abus de substances.

7^e année

En 7^e année, où les élèves ont en moyenne 14 ans ou plus et que nombre d'entre eux ont déjà eu des expériences sexuelles, les MTS sont mentionnées pour la première fois :

- identifier les méthodes de transmission et les symptômes des maladies transmises sexuellement (MTS) et les moyens de les éviter;
- démontrer les habiletés de communication nécessaires pour faire accepter ses choix personnels (p. ex., écoute active, affirmation de soi, savoir dire non);
- expliquer le terme *abstinence* en ce qu'il s'applique à une sexualité saine;
- identifier les sources de soutien des questions liées à une sexualité saine (p. ex., parents/tuteurs, médecins).

Parmi les résultats d'apprentissage liés au VIH/sida, dans le volet **Sécurité et Prévention des blessures**, l'élève pourra :

- décrire le harcèlement et nommer des moyens d'y faire face (p. ex., en communiquant ses sentiments et en signalant les incidents de harcèlement);
- identifier les personnes et les ressources qui peuvent soutenir une personne qui se fait harceler.

Dans le volet **Santé** et **Prévention de la toxicomanie**, les élèves pourront :

- employer leurs aptitudes à la prise de décisions pour faire des choix éclairés en ce qui concerne l'utilisation de drogues;
- démontrer des stratégies (p. ex., dire non, s'éloigner) qui servent à contrer les pressions qui poussent à fumer, à boire, et à prendre des drogues, et identifier des solutions de rechange saines à l'utilisation de drogues.

8^e année

Dans les résultats d'apprentissage de 8^e année, le VIH et le sida sont mentionnés spécifiquement pour la première fois :

- expliquer l'importance de l'abstinence comme choix positif pour les adolescents;
- identifier les méthodes de prévention, les symptômes, le mode de transmission et le traitement de diverses maladies transmissibles sexuellement, du VIH et du sida;
- appliquer ses connaissances pratiques (p. ex., prise de décisions, affirmation de soi, et capacité de dire non) à la prise de décisions éclairées, et analyser les conséquences de s'adonner à des activités sexuelles et d'utiliser des drogues;
- identifier les sources de soutien des questions liées à une sexualité saine (p. ex., parents/tuteurs, médecins).

Dans le volet **Santé** et **Prévention de la toxicomanie**, les élèves pourront :

- identifier les conséquences négatives de la consommation et de l'abus de drogues (p. ex., alcool et conduite automobile, alcool durant la grossesse, usage de stéroïdes);
- identifier les ressources scolaires et communautaires qui dispensent une éducation en matière d'utilisation et d'abus de substances, et celles qui travaillent à la prévention et au traitement de la toxicomanie;
- appliquer les étapes d'un processus décisionnel pour aborder les situations de leur âge liées à la santé et au bien-être personnel dans lesquelles l'utilisation ou l'abus de substances est un facteur.

Nulle part il n'est fait mention de l'utilisation de drogues par injection en tant que facteur de risque de la transmission du VIH/sida, bien que les éducateurs puissent facilement l'intégrer sous le couvert d'un de ces objectifs d'apprentissage afin d'informer les élèves des dangers des rapports sexuels non protégés et du partage de seringues pour les utilisateurs de drogues par injection.

9^e à 12^e années

Le programme d'éducation physique et santé du secondaire ajoute un quatrième volet, *Habiletés personnelles et sociales*, aux trois autres volets, *Activité physique*, *Promotion de la vie active* et *Promotion de la santé*. L'attente générale est qu'à la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer des habiletés de prise de décision afin d'adopter et de maintenir une vie saine et active;
- expliquer l'efficacité de diverses stratégies de résolution de conflits dans le quotidien;
- appliquer des habiletés sociales et de communication afin de collaborer efficacement avec les autres.

9^e année

Les résultats d'apprentissage du cours *Vie active et santé*, dans *Croissance et sexualité*, sont entre autres :

- expliquer les facteurs qui contribuent à des relations sexuelles responsables;
- expliquer l'efficacité des méthodes contraceptives et des moyens de prévention des maladies transmissibles sexuellement (p. ex., abstinence, condoms, contraceptifs oraux);
- comprendre comment utiliser les habiletés de prise de décision et d'affirmation de soi efficacement pour promouvoir une sexualité saine (p. ex., de bonnes relations humaines, éviter les grossesses indésirées et les MTS comme le VIH/sida);
- analyser les facteurs qui poussent les adolescentes et adolescents à être actifs sexuellement;
- faire un inventaire des ressources et des services d'aide disponibles dans la collectivité en matière de sexualité saine.

Les résultats d'apprentissage sous le titre *Usage et abus de substances* incluent de pouvoir :

- expliquer les effets de l'usage et de l'abus d'alcool, de tabac, et d'autres drogues;
- identifier les principaux facteurs (p. ex., les influences du milieu comme la pression des camarades, les médias et les attitudes des adolescents) qui contribuent à l'usage d'alcool, de tabac et d'autres drogues;
- identifier les ressources scolaires et communautaires qui offrent éducation, prévention et traitement en ce qui concerne l'alcool, le tabac et d'autres drogues;
- démontrer et utiliser des habiletés de prise de décision et d'affirmation de soi à l'encontre des influences des médias et de la pression des camarades relativement à l'alcool, au tabac et aux autres drogues.

10^e année

Les résultats d'apprentissage du cours *Vie active et santé*, dans *Croissance et sexualité*, sont entre autres :

- analyser les effets des médias, de la culture et de la société sur la sexualité;
- analyser les effets des décisions relatives aux relations sexuelles (p. ex., abstinence, maladies transmises sexuellement, VIH/sida, méthodes contraceptives);
- faire un inventaire des ressources et des services d'aide disponibles dans la collectivité en matière de sexualité saine;
- discuter des habiletés de prise de décision pour appuyer des choix responsables dans le domaine de la sexualité.

Les résultats d'apprentissage sous le titre *Usage et abus de substances* incluent de pouvoir :

- analyser les effets physiologiques et sociologiques de l'usage de substances.

11^e année

Les résultats d'apprentissage du cours *Vie active et santé*, dans *Croissance et sexualité* sont entre autres :

- démontrer les habiletés nécessaires pour maintenir des relations interpersonnelles saines, équitables et responsables;
- répertorier les ressources et les services disponibles dans la communauté en matière de sexualité et de reproduction;
- évaluer l'information et les services disponibles en matière de sexualité et de reproduction.

Les résultats d'apprentissage du volet *Déterminants de la santé*, dans *Facteurs personnels-résultats spécifiques* feront en sorte que l'élève pourra :

- analyser comment les choix liés au mode de vie ont un impact sur la santé personnelle (p. ex., adoption d'une alimentation saine et équilibrée, adoption d'une vie active, décision de fumer);
- expliquer comment le stress et la gestion du stress influent sur l'état de santé;
- mettre en œuvre un plan personnel de vie saine.

Les *Facteurs sociaux* incluent de pouvoir :

- décrire l'influence de la famille, des camarades et de la communauté sur la santé de l'individu;
- analyser les facteurs sociaux qui influent sur la santé de l'individu (p. ex., emploi, éducation, niveau socioéconomique, isolement, milieu urbain ou rural, accès aux services de loisirs et de santé).

Les résultats d'apprentissage d'Action santé, au volet Santé et communauté, dans Santé et prévention feront en sorte que l'élève pourra :

- expliquer les moyens de prévention contre les maladies transmissibles (p. ex., abstinence, refus de consommer des drogues, hygiène personnelle);
- évaluer l'efficacité de différents types de traitement des maladies transmissibles les plus courantes [p. ex., tuberculose, hépatite B, virus de l'immunodéficience humaine (VIH/sida), maladies transmissibles sexuellement].

Documents cités

Ministère de l'Éducation et de la Formation. (1998) *Le curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année, Éducation physique et santé, 1998* : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. ISBN 0-7778-7577-2.

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/health18curr.pdf>

Ministère de l'Éducation et de la Formation. (1999) *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année, Éducation physique et santé, 1999*. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999. ISBN 978-1-4249-5795-8 (PDF) ISBN 978-1-4249-5796-5 (TXT)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health910curr.pdf>

Ministère de l'Éducation et de la Formation. (2000) *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année, Éducation physique et santé, 2000*. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. ISBN 978-1-4249-5799-6 (PDF) ISBN 978-1-4249-5800-9 (TXT)

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/health1112curr.pdf>

Ministère de l'Éducation

Éducation et Développement de la petite enfance
Sullivan Building, 2^e étage
16 Fitzroy Street, P.O. Box 2000
Charlottetown, PE C1A 7N8
<http://www.gov.pe.ca/education/index.php3?number=1025813&lang=F>

Loi sur l'éducation

School Act (anglais seulement)
http://www.gov.pe.ca/law/statutes/pdf/s-02_1.pdf

Lignes directrices en matière d'éducation

<http://www.gov.pe.ca/eecd/index.php3?number=1025899&lang=E> (en anglais)

Ressources provinciales (Note : Tous les programmes ci-dessous sont en anglais seulement)

Ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É., *Elementary Program of Studies and List of Authorized Materials*, 2008-09 http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_elemps_0809.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É., *Intermediate Program of Studies and List of Authorized Materials*, 2007-08 http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_ips_0708.pdf

Ministère de l'Éducation de l'Î.-P.-É., *Senior High Program of Studies and List of Authorized Materials*, 2008-09 http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_sps_0809.pdf

PEI Health Curriculum – Grade 1 http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal1_0708.pdf

PEI Health Curriculum – Grade 2 http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal2_0708.pdf

PEI Health Curriculum – Grade 3 http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal3_0708.pdf

PEI Department of Education. (2006) PEI Health Curriculum – Grade 7
http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal7_08.pdf

PEI Department of Education. (2006) PEI Health Curriculum – Grade 8
http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal8_0708.pdf

PEI Department of Education. (2006) PEI Health Curriculum – Grade 9
http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal9_0708.pdf

L'Île-du-Prince Édouard (Î.-P.-É.) a reproduit et adapté *Santé et préparation pour la vie – maternelle à la 9^e année : guide de mise en œuvre* de l'Alberta (Alberta Learning, 2002) à l'usage de la province.

Chacun des documents du programme d'études offre un aperçu de la philosophie du programme et comprend de l'information sur la réponse aux besoins de tous les apprenants ainsi que sur l'analyse et l'évaluation, et guide l'usage du programme d'études et de toutes les ressources connexes. Contrairement à bien des provinces, l'Î.-P.-É. n'inclut pas seulement les résultats d'apprentissage, mais décrit les stratégies d'apprentissage, d'enseignement et d'évaluation qui s'y rapportent, et donne la liste des ressources autorisées. De nombreuses leçons comportent d'autres notes à l'enseignant pour l'assister en classe.

Maternelle–3^e année

1^{re} année

Le résultat général du programme d'études, *Choix en matière de bien-être*, et les résultats spécifiques dans *Santé personnelle*, énoncent que les élèves vont :

- faire preuve de bonnes habitudes en matière d'hygiène et de soins de santé.

Le résultat général du programme d'études, dans *Choix en matière de relations humaines* et sous le thème spécifique *Interactions*, énonce que les élèves pourront :

- examiner en quoi les attitudes et les comportements personnels peuvent influencer les sentiments et les actes d'autrui.

2^e année

Le résultat général du programme d'études, *Choix en matière de bien-être*, et les résultats spécifiques dans *Santé personnelle*, énoncent que les élèves vont :

- examiner la nécessité d'adopter de bonnes habitudes en matière de santé;
- montrer qu'ils apprécient leur propre corps

Le résultat général du programme d'études, dans *Choix en matière de relations humaines* et sous le thème spécifique *Interactions*, énonce que les élèves pourront :

- afficher des comportements inclusifs malgré les différences et les circonstances individuelles.

3^e année

Le résultat général du programme d'études, dans *Choix en matière de relations humaines* et sous le thème spécifique Interactions, énonce que les élèves pourront :

- identifier les réactions psychologiques et physiologiques pouvant découler du stress;
- élaborer, avec de l'aide, des stratégies permettant de faire face au stress ou au changement.

Le résultat général du programme d'études, *Choix en matière de bien-être*, et les résultats spécifiques dans Santé personnelle, énoncent que les élèves vont :

- améliorer leurs bonnes habitudes en matière de santé et les mettre en pratique;
- décrire l'importance des habiletés de prise de décisions et de refus lorsqu'on leur offre des substances nocives.

La nature générale de ces objectifs d'apprentissage devrait permettre aux éducateurs de créer des plans de leçons spécifiques et adaptés à l'âge afin de former un fondement à l'éducation sur le VIH/sida à l'avenir. Dans le seul objectif d'apprentissage énoncé pour la 1^{re} année, de bonnes habitudes d'hygiène et de soins de santé pourraient aisément entraîner une discussion sur la manière dont les maladies et les microbes sont transmis, et comment la transmission peut en être évitée, à l'aide de l'exemple du rhume. En 2^e année, les éducateurs pourraient développer ce sujet, et d'après l'objectif d'apprécier son propre corps, ils pourraient présenter aux élèves les diverses parties du corps, notamment leurs organes sexuels, et établir un lien avec la façon dont les microbes et les maladies pourraient infecter leur organisme en pénétrant certaines parties du corps. Un des objectifs d'apprentissage de 3^e année – la prise de décisions – pourrait permettre aux éducateurs de tabler sur les connaissances précédentes en élaborant des leçons qui demandent aux élèves de prendre des décisions qui sont saines pour leur corps relativement aux substances et maladies qui peuvent être nocives.

6^e à 8^e années

7^e année

L'objectif d'apprentissage en matière de Toxicomanie permettra aux élèves de :

- analyser les facteurs sociaux susceptibles d'influencer le refus ou l'acceptation de certaines substances nocives.

Cet objectif d'apprentissage est idéal pour entamer une discussion sur les façons dont la toxicomanie peut mener à un risque accru d'infection, notamment une discussion directe sur l'utilisation de drogues par injection, mais aussi une discussion plus adaptée à l'âge sur la façon dont certaines substances affectent notre organisme et notre capacité de prendre de saines décisions pour notre corps.

Des résultats possiblement liés au VIH/sida, dans l'objectif d'apprentissage *Santé sexuelle*, énoncent que les élèves vont :

- identifier les effets des influences sociales sur la sexualité;
- analyser les influences sur la prise de décisions personnelle d'un comportement sexuel responsable;
- démontrer une compréhension de ce que l'abstinence et la remise à plus tard de l'activité sexuelle sont des décisions responsables pour les adolescents.

Le résultat général du programme d'études, dans *Choix en matière de relations humaines* et sous le thème spécifique *Interactions*, énonce que les élèves pourront :

- faire la distinction entre les moments où ils ont un choix libre et les moments où ils sont contraints à prendre une décision pour eux-mêmes ou pour autrui.

8^e année

En 8^e année, les ITS sont mentionnées, mais aucune mention spécifique du VIH.

En 8^e année, un résultat d'apprentissage spécifique énonce que les élèves vont :

- démontrer une compréhension des responsabilités et des conséquences associées à l'activité sexuelle.

L'information d'accompagnement discutant des stratégies d'enseignement/apprentissage énonce que les élèves comprendront que les responsabilités de l'activité sexuelle comprennent de connaître les risques (protection contre les ITS/VIH); et de comprendre que les conséquences physiques incluent une probabilité accrue de contracter le VIH. Cela est répété dans le programme d'études de 9^e année

Un autre résultat d'apprentissage spécifique énonce que les élèves vont :

- décrire les symptômes, les effets, les traitements et la prévention d'une infection transmise sexuellement commune. *Le VIH est inclus dans la liste des ITS que les élèves doivent étudier.*

9^e à 12^e années

9^e année

En 9^e année, les résultats d'apprentissage spécifiques énoncent que les élèves vont :

- déterminer des pratiques sexuelles « à risques réduits »;
- élaborer des stratégies comportant des facteurs pour prévenir ou réduire les risques d'ITS et de VIH.

Il est noté dans le programme d'études en santé de 7^e année que « ces résultats de Santé sexuelle ne peuvent être enseignés qu'avec la permission écrite des parents/tuteurs ». Cet énoncé est répété dans les guides de 8^e et 9^e année. Ces documents ajoutent que les écoles fourniront aux élèves des expériences d'apprentissage de rechange, sans préciser lesquelles, si les parents veulent aborder ces sujets délicats avec leurs enfants à la maison ou ailleurs. Un spécimen de lettre d'autorisation est joint à chaque programme d'études abordant les sujets de la section Santé sexuelle pour ce niveau scolaire. Un formulaire d'autorisation spécifique est exigé pour la participation de l'élève à une démonstration de l'utilisation d'un condom « donnée par le personnel compétent de la santé publique ».

Le résultat général du programme d'études, dans *Choix en matière de relations humaines* et sous le thème spécifique Interactions, énonce que les élèves pourront :

- recourir à leurs habiletés de prise de décisions pour choisir des activités appropriées de prise de risques qui se traduiront par leur épanouissement et leur autonomie.

10^e à 12^e années

L'éducation en santé n'est pas obligatoire pour ce groupe d'âge.

Documents cités

(ces documents sont tous en anglais, sauf le dernier dont ils sont tous inspirés)

PEI Department of Education. (2006) *PEI Health Curriculum – Grade 1.*

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal1_0708.pdf

PEI Department of Education. (2006) *PEI Health Curriculum – Grade 2.*

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal2_0708.pdf

PEI Department of Education. (2006) *PEI Health Curriculum – Grade 3.*

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal3_0708.pdf

PEI Department of Education. (2006) *PEI Health Curriculum – Grade 7.*

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal7_08.pdf

PEI Department of Education. (2006) *PEI Health Curriculum – Grade 8.*

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal8_0708.pdf

PEI Department of Education. (2006) *PEI Health Curriculum – Grade 9.*

http://www.gov.pe.ca/photos/original/ed_heal9_0708.pdf

en français : <http://education.alberta.ca/media/645217/programme.pdf>

Santé et préparation pour la vie – Programme d'études

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-7095
Sans frais : 1 866 747-6626
Télééc. : (418) 646-6561
<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Loi sur l'éducation

Loi sur l'instruction publique
http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/l_13_3/l13_3.html

Lignes directrices en matière d'éducation

Général

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2005) *L'Éducation au Québec en bref* ISBN 2-550-47380-9 (version imprimée) ISBN 2-550-47381-7 (PDF)
<http://www.mels.gouv.qc.ca/daic/pdf/educqcfra.pdf>

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2001) *Programme de formation de l'école québécoise : Éducation préscolaire et enseignement primaire*. ISBN 2-550-46697-7
http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/prform2001/prform2001.pdf

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2004) *Programme de formation de l'école québécoise : Enseignement secondaire, premier cycle*. ISBN 2-550-46698-5
http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/secondaire/pdf/prform2004/prfrmsec1ercyclev3.pdf

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2002) *Échelles des niveaux de compétences : enseignement primaire*. ISBN 2-550-39033-4
<http://recit.csdps.qc.ca/~reformecsdps/IMG/pdf/echellesduprimaire-2.pdf>

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2008) *Programme de formation de l'école québécoise, mise à jour de l'enseignement primaire : Éthique et culture religieuse*. 94 p.
https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/ECR/pdf/EthiqueCultRel_Primaire.pdf

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2008) *Programme de formation de l'école québécoise, mise à jour de l'enseignement primaire : Éducation physique et à la santé*. 18 p.

http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/prform2001/prform2001-091.pdf

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2008) *Programme de formation de l'école québécoise : Enseignement secondaire, premier cycle : Éducation physique et à la santé*. 29 p.

http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/secondaire/pdf/prform2004/chapitre091v2.pdf

NOTE :

Le ministère de l'Éducation a une série de documents sous le titre « Condition féminine » qui abordent le harcèlement sexuel dans les écoles, y compris un guide de l'enseignant, un guide de l'élève, et des plans de leçon qui datent de 1996. Il n'est pas déterminé si ce programme est encore en usage. Les documents sont offerts en ligne à l'adresse :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/conditionFeminine/index.asp?page=agressions#scolaire>

Le Québec a réformé ses programmes d'études en 2005, ce qui a provoqué des changements au *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) pour le cours primaire. Un nouveau domaine a été ajouté, le *Développement personnel*. Les deux composantes de ce domaine sont l'Éthique et culture religieuse et l'Éducation physique et à la santé.

Le programme d'études *Éthique et culture religieuse* a remplacé l'enseignement moral, soit les programmes protestant et catholique de l'Enseignement moral et religieux, en septembre 2008. Les objectifs énoncés de cette nouvelle matière sont notamment de permettre aux élèves de réfléchir et de travailler à leur développement personnel, de commencer à se comprendre eux-mêmes, de reconnaître leur valeur véritable, d'être responsables d'eux-mêmes et d'avoir des rapports constructifs avec autrui. Le programme d'études *Éthique et culture religieuse* est obligatoire pour tous les élèves des écoles publiques et privées à tous les niveaux du primaire, et aux deux cycles du secondaire. L'un des objectifs de ce changement est de favoriser le dialogue et la vie communautaire dans une société pluraliste et démocratique (p. 277).

Le document du programme d'études discute également des nouvelles responsabilités pour le personnel enseignant et précise que puisque ces disciplines renvoient à des dynamiques personnelles et familiales complexes et parfois délicates, un devoir supplémentaire de réserve et de respect s'impose au personnel enseignant, qui ne doit pas faire valoir ses croyances ni ses points de vue. Il doit aussi faire en sorte que la classe soit un endroit sûr pour les élèves (p. 277).

Le programme d'études *Éthique et culture religieuse* encourage les élèves à participer à trois activités :

- réfléchir à des questions éthiques;
- manifester une compréhension du phénomène religieux;
- pratiquer le dialogue.

Le programme d'études mentionne que les situations d'apprentissage et d'évaluation sont prévues pour chacune des années d'un cycle d'enseignement et doivent être développées en complémentarité les unes avec les autres plutôt que de façon séquentielle et linéaire (p. 281).

Le document du programme d'études guide aussi les enseignants pour l'intégration transversale de cette matière et prône vigoureusement des situations d'apprentissage et d'évaluation stimulantes. Le document souligne aussi le besoin de « ressources riches et diversifiées, susceptibles d'alimenter la réflexion éthique et de permettre l'exploration de la diversité religieuse et d'autres représentations du monde et de l'être humain sous différents angles » (p. 292). Les éducateurs trouveront aussi des listes de lectures suggérées.

Les résultats d'apprentissage sont décrits sous forme d'énoncés généraux plutôt que de critères objectifs spécifiques, ce qui s'explique par l'accent mis sur l'acquisition de compétences de vie plutôt que d'un ensemble de connaissances seulement. Par exemple, les questions éthiques qui peuvent être liées à l'éducation sur le VIH/sida présentées au troisième cycle du primaire sont notamment :

- le respect des droits des enfants;
- l'hypersexualisation des jeunes filles;
- la discrimination et les préjugés dans son milieu et dans les médias;
- la recherche de ce qu'est une société juste;
- les effets de l'ignorance;
- l'autonomie à l'adolescence.

Un de ces objectifs d'apprentissage généraux pourrait servir à incorporer la santé et la sexualité, ainsi qu'une discussion sur la toxicomanie. Cependant, le plus approprié serait le résultat d'apprentissage qui présente les effets de l'ignorance. Une section sur l'effet de l'ignorance sur la santé (sexuelle et autre) et la prise de saines décisions serait appropriée et justifiée à cet âge. Le 3^e cycle du primaire constitue ce que les autres provinces appellent les 5^e et 6^e années. À ce niveau, il serait approprié d'entamer des discussions sur l'activité sexuelle et la maladie, en concordance avec les résultats d'apprentissage des autres provinces sur le sujet, notamment le VIH/sida et l'utilisation de drogues par injection.

Deuxième cycle du secondaire – à l'aide de cas spécifiques tirés de la littérature et des événements actuels, aider les élèves à réfléchir à :

- l'indifférence, la tolérance et l'intolérance;
- la nature de la justice, aux questions qu'elle soulève et à ses implications;
- la complexité de l'être humain et la cohérence, parfois difficile, entre ses actions, ses sentiments et ses idées dans certains contextes.

Le 2^e cycle du secondaire correspond à ce que les autres provinces nomment les 10^e et 11^e années (l'instruction n'est pas obligatoire en 12^e année au Québec). À ce niveau, une discussion explicite sur le sexe, la sexualité et une vie saine serait appropriée dans n'importe lequel des résultats d'apprentissage mentionnés ci-dessus. Les éducateurs pourraient établir des sections d'éducation sur la santé, sous le thème de la complexité des êtres humains et de l'écart entre les connaissances et les actions, en ce qui concerne l'usage de drogues et l'activité sexuelle. En effet, ces objectifs se prêtent bien à laisser les élèves explorer la sexualité dans leur propre contexte, ainsi que dans un cadre mondial. Une section sur le VIH/sida au Canada, ainsi que dans le monde en développement, s'insérerait très bien dans une discussion sur la nature de la justice, de l'indifférence et de l'intolérance.

La composante Éducation physique et à la santé a pour objectif de faire en sorte que les élèves apprennent graduellement à prendre en charge leur propre santé et leur bien-être. Les éléments clés de cette compétence sont entre autres :

- analyser les effets de certaines habitudes de vie sur sa santé et son bien-être;
- planifier une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie ;
- s’engager dans une démarche visant à modifier certaines de ses habitudes de vie;
- établir le bilan de sa démarche.

La composante Éducation physique et à la santé du programme d’études pourrait être le cadre idéal pour présenter l’éducation sur la santé sexuelle à ce niveau. Les éducateurs pourraient mettre l’accent sur les éléments anatomiques et biologiques des ITS et du VIH/sida, sur les effets de l’abus de drogues sur l’organisme, et sur les moyens de prévenir l’exposition et l’infection. En théorie, cela pourrait compléter des sections d’autres domaines d’études qui porteraient sur la tolérance et les stigmates, relativement à ces sujets spécifiques.

Comme le document du programme *Éthique et culture religieuse*, ce document offre aussi aux éducateurs des idées d’activités et de ressources transversales.

Documents cités

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2008) *Programme de formation de l’école québécoise, mise à jour de l’enseignement primaire : Éthique et culture religieuse*. 94 p.

https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/ECR/pdf/EthiqueCultRel_Primaire.pdf

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2008) *Programme de formation de l’école québécoise, Programme du premier cycle et du deuxième cycle du secondaire : Éthique et culture religieuse*. 86 p.

https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/ECR/pdf/EthiqueCultRel_Secondaire.pdf

Éducation, Loisir et Sport Québec. (2008) *Programme de formation de l’école québécoise, mise à jour de l’enseignement primaire : Éducation physique et à la santé*. 18 p.

http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/secondaire/prformsec1ercycle.htm.

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Éducation
Room 348, Legislative Building
Regina, SK S4S 0B3
<http://www.education.gov.sk.ca/FrenchEducation>

Loi sur l'éducation

Loi de 1995 sur l'éducation
<http://www.qp.gov.sk.ca/documents/french/statutes/statutes/Eo-2f.PDF>

Lignes directrices en matière d'éducation

Programmes d'études et documents connexes :
<http://www.education.gov.sk.ca/FrenchEducation>

Ressources provinciales

Guides ou programmes d'études axés sur la santé :

Hygiène 1^{re} à 5^e année : Programme d'études, niveau élémentaire
<http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/elem/index.html>

Hygiène 1^{re} à 5^e année : Bulletin d'information pour le personnel administratif des écoles d'immersion et des écoles francsaskoises
<http://sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/elem/infobul/fran/index.html>

Hygiène : Programme d'études pour l'intermédiaire 1998
<http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/index.html>

Apprentissage Saskatchewan. (2001) *Mieux-être 10 Un programme d'études pour le secondaire.*
Module 3 : Le VIH et le sida
http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/second/vih_sida/index.html

Sur le VIH/sida :

Le VIH et le sida – intermédiaire

6^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi6.html#sida6>

7^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi12.html#sida7>

8^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi17.html#vih8>

9^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi22.html#sidog>

Apprentissage Saskatchewan. (n. d.) Hygiène 6^e année : « Affirmer des normes » Éducation sur le VIH/sida : Prévention de la toxicomanie http://www.reginadrugstrategy.ca/pdf_files/grade6_hiv_aids_education.pdf (lien lors de la rédaction du document; ce n'est plus disponible)

Mise à jour – Le VIH et le sida 6^e année (2007)

[http://www.education.gov.sk.ca/adx/asp/adxgetmedia.aspx?DocID=&MediaID=699&Filename=HIV-AIDS \(Grade 6\) Winter 2007 Update.pdf](http://www.education.gov.sk.ca/adx/asp/adxgetmedia.aspx?DocID=&MediaID=699&Filename=HIV-AIDS (Grade 6) Winter 2007 Update.pdf) (en anglais seulement)

Éducation sur le VIH/sida – 8^e année

http://www.rqhealth.ca/rads/pdf_files/grade8_decisionmaking_process.pdf (en anglais seulement)

NOTE :

Des révisions des programmes d'études étaient en cours au moment de la rédaction, mais n'étaient pas encore disponibles durant l'élaboration de ce document.

Nouvelle ressource : <http://www.education.gov.sk.ca/adx/asp/adxGetMedia.aspx?DocID=2728> (en anglais seulement)

En 1997, les ministres de la Santé et de l'Éducation de la Saskatchewan ont déclaré conjointement qu'il fallait renforcer l'éducation sur le VIH/sida dans les écoles de la province pour les raisons suivantes :

- l'infection à VIH (sida) est totalement évitable;
- le VIH/sida est un risque majeur pour la santé ;
- l'âge moyen des personnes infectées par le VIH diminue.

En vigueur depuis septembre 1997, une politique provinciale régit l'enseignement du VIH/sida aux élèves de 1^{re} à 9^e années. Cependant, comme bien d'autres administrations éducationnelles du Canada, la Saskatchewan énonce « qu'en raison de la nature délicate du sujet pour des familles et des élèves, les parents peuvent exercer l'option de retirer leur enfant des cours sur le VIH/sida » (p. 13). Aucune disposition ne semble être en place pour encourager les parents à dispenser cette information d'une autre manière ou dans un autre contexte. La politique poursuit ainsi : « ... dans la plupart des cas, au primaire, le VIH/sida est abordé dans un ou deux cours au maximum. En 5^e année, la majorité de l'unité traite du sujet [...] les enseignants doivent donc identifier le ou les cours qui traitent du VIH/sida et prendre d'autres dispositions pour les élèves qui n'assistent pas aux cours sur le VIH/sida. »

Les documents des programmes d'études appuient sans réserve la création d'un comité de liaison de l'éducation à la santé dans chaque collectivité, composé des parents, éducateurs, professionnels de la santé et membres de la collectivité. Le rôle suggéré du comité est d'aider à l'acquisition et à la sélection de ressources qui répondent aux besoins de la collectivité. On espère que ces liens entre l'école et la collectivité atténueront la réticence des parents à permettre à leurs enfants de participer aux cours sur le VIH/sida et à d'autres sur la santé. En outre, le modèle de lettre d'information aux parents suggéré sert de mini-unité d'éducation sur le VIH/sida.

En Saskatchewan, contrairement à beaucoup d'autres provinces, les résultats d'apprentissage du VIH/sida sont décrits dès les premières années du primaire. Par exemple, un tableau offrant un survol de l'éducation sur le VIH/sida au primaire indique :

Maternelle à 3^e année

1^{re} année : Le concept des maladies infectieuses est présenté avec des exemples comme le rhume, la varicelle, la rougeole. Le système immunitaire est présenté et comparé à des gardiens combattant les microbes et virus qui tentent d'assaillir notre corps. Les activités portent sur l'adoption de pratiques pour prévenir les infections et les maladies infectieuses, et pour maintenir la force de notre système immunitaire. Le VIH est explicitement cité comme exemple d'un ennemi plus puissant que nos « gardiens », et le sida comme maladie infectieuse causée par ce virus. Cependant, il est mis en évidence que, contrairement aux rhumes et à la varicelle, le sida ne se transmet pas en jouant avec quelqu'un qui l'a ou en le touchant.

2^e année : Une des unités modèles à ce niveau porte sur le soutien émotionnel des personnes qui sont malades. Un livre de fiction où un enfant est rejeté par ses camarades parce qu'il a le sida sert de base à la discussion sur le mode de transmission du VIH. La lecture de cette histoire mène au sujet plus large de la compassion que l'on démontre à l'endroit des personnes qui sont malades.

3^e année: La transmission du VIH est discutée dans le contexte des précautions universelles. Par exemple, une des activités suggérées porte sur ce que devraient faire les enfants s'ils trouvaient une seringue hypodermique usagée. D'autres activités de l'unité de 3^e année ont trait à la prise en charge ou au contrôle des maladies, et le VIH/sida est l'une des maladies suggérées pour la recherche.

4^e et 5^e années

4^e année : Le rôle de la technologie et de la recherche médicale dans le développement et l'évolution des traitements de diverses maladies est le thème de ce niveau scolaire. Tant les avantages que les limites de la technologie dans la recherche médicale sont étudiés. Le progrès des options de traitement de l'infection à VIH est abordé.

5^e année : Les élèves apprennent des données plus spécifiques sur la transmission du VIH, notamment que les voies de transmission les plus communes sont de s'adonner à des activités sexuelles avec une personne infectée et de partager des seringues pour utiliser des drogues. Une activité suggérée demande aux élèves de relever les fausses idées répandues au sujet du VIH/sida.

Des plans de leçon modèles élaborent ces concepts davantage. Les documents d'appui assortis offrent des listes annotées de ressources d'enseignement suggérées.

6^e à 8^e années

Les objectifs généraux du VIH/sida pour les élèves de 6^e à 9^e année et du Bien-être 10 énoncent que l'élève pourra :

- recenser et utiliser les ressources appropriées en matière de santé afin de se constituer une base de données fiables sur le VIH et le sida;
- savoir comment le VIH peut se transmettre et comment éviter sa transmission;
- évaluer les informations sur le VIH et le sida afin de décider des ressources qu'il entend conserver dans sa base d'information factuelle, sur laquelle se fonderont ses décisions bénéfiques pour la santé;
- concevoir et mettre en œuvre un plan d'action visant à tenir une base de données dynamique et à jour sur le VIH et le sida.

Ceux-ci sont précisés dans les objectifs d'apprentissage suivants, où l'élève pourra :

- recenser les sources d'information sur le VIH et le sida;
- analyser ses connaissances personnelles sous l'angle de ce qu'il sait déjà et de ce qu'il veut savoir;

- établir des critères de sélection des sources d'information;
- faire la distinction entre les sources d'information primaires et secondaires, ainsi que l'information transmise par les experts et non-experts;
- indiquer quatre modes de transmission du VIH et les moyens d'éviter ou de réduire les risques de contamination par le VIH (par les produits du sang et les transfusions sanguines, les rapports sexuels, le partage d'aiguilles et la transmission périnatale);
- explorer les mesures de précaution de base ayant trait aux situations d'urgence;
- déterminer comment les sentiments sur la contamination par le VIH peuvent affecter le comportement;
- se forger un avis personnel, de manière à affirmer ses normes personnelles face à certains des problèmes auxquels la société est confrontée à cause du sida;
- recueillir des données exactes et à jour sur le VIH et le sida dans diverses sources;
- solliciter des informations auprès de sources expertes (parents, enseignants, conseillers en orientation, organismes communautaires et professionnels de la santé);
- repérer des informations dans des sources de plus en plus nombreuses, dont d'autres bibliothèques et bases de données;
- évaluer les sources d'information sur le VIH et le sida;
- formuler un jugement et l'étayer par des critères clairement définis;
- analyser les difficultés que représente l'évaluation des informations sur le VIH et le sida;
- reconnaître l'importance du respect des faits, des preuves et du point de vue d'autrui dans les discussions rationnelles;
- agir conformément au principe du respect d'autrui;
- dresser la liste des stratégies à utiliser pour évaluer les informations sur le VIH et le sida;
- analyser les conséquences que peut avoir le fait de ne pas évaluer les informations sur le VIH et le sida;
- se fixer le but de repérer et d'évaluer des informations sur le VIH et le sida;
- évaluer consciemment ce qu'il lit, entend ou visionne;
- concevoir et mettre en œuvre un plan d'action visant à maintenir une base de données dynamique et à jour en utilisant au moins trois sources fiables;
- évaluer son plan d'action personnel et le modifier au besoin.

Tous ces objectifs d'apprentissage portent sur l'acquisition de connaissances. Bien que d'autres domaines du programme d'études de la Saskatchewan abordent le développement personnel, notamment les aptitudes relationnelles, ils ne semblent pas liés à l'unité du VIH/sida, alors il est difficile de déterminer si les élèves seraient soutenus pour développer des

habiletés liées à la négociation des besoins intimes, aux situations de sexualité à risques réduits, au port du condom, etc.

La Saskatchewan est l'une des administrations qui aborde la prévention de la toxicomanie dans le cadre de l'éducation sur le VIH/sida. L'unité Éducation sur le VIH et le sida est une composante obligatoire de l'éducation à la santé de 6^e année. Cette mise à jour du programme d'études souligne que la prestation de l'éducation sur le VIH/sida est une responsabilité partagée et note que « ce programme d'études a été rédigé et organisé par le projet Regina and Area Drug Strategy Education, en partenariat avec le conseil scolaire public de Regina, le conseil scolaire catholique de Regina, la division scolaire Prairie Valley, et Apprentissage Saskatchewan ». Elle ajoute aux résultats d'apprentissage du VIH/sida de l'information relative à l'utilisation de substances, ainsi que des stratégies d'apprentissage et d'enseignement.

9^e à 12^e années

Veillez consulter le paragraphe 6^e à 8^e années pour les directives et objectifs qui concernent les 9^e et 10^e années.

11^e et 12^e années

Aucun document du programme d'études en santé n'a été identifié pour les 11^e et 12^e années.

Documents cités

Apprentissage Saskatchewan. (1999) *Hygiène 1^{re} à 5^e année : Programme d'études, niveau élémentaire* <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/elem/index.html>

L'enseignement sur le VIH et le sida, 1^{re} à 5^e année <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/sante/sida2.html>

Apprentissage Saskatchewan. (1999) *Hygiène : Programme d'études pour l'intermédiaire* <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/index.html>

Le VIH et le sida – intermédiaire

6^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi6.html#sida6>

7^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi12.html#sida7>

8^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi17.html#vih8>

9^e année – <http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/inter/hygi22.html#sido9>

Apprentissage Saskatchewan. (2001) *Mieux-être 10 Un programme d'études pour le secondaire.*

Module 3 : Le VIH et le sida

http://www.sasked.gov.sk.ca/docs/francais/hygiene/second/vih_sida/index.html

Apprentissage Saskatchewan. (n. d.) *Hygiène 6^e année : « Affirmer des normes » Éducation sur le VIH/sida : Prévention de la toxicomanie* http://www.reginadrugstrategy.ca/pdf_files/grade6_hiv_aids_education.pdf (lien lors de la rédaction du document; ce n'est plus disponible)

Ministère de l'Éducation

Box 2703
Whitehorse, Yukon
Y1A 2C6
1 800 661-0408, poste 5607
<http://www.education.gov.yk.ca/> (en anglais seulement)

Loi sur l'éducation

<http://www.gov.yk.ca/legislation/acts/education.pdf>

Lignes directrices en matière d'éducation

À l'heure actuelle, le Yukon utilise les guides de programmes d'études empruntés à la Colombie-Britannique et adaptés.

Ressources provinciales

Il n'y a pas de plans de leçons ou de guides de programmes d'études spécifiques pour la santé, la sexualité, le VIH/sida ou la toxicomanie. Les éducateurs du Yukon empruntent abondamment aux guides de programmes d'études de la Colombie-Britannique. L'élaboration de programmes d'études indépendants ne semble pas être pour un proche avenir, bien que le gouvernement du Yukon appuie l'élaboration de cadres de programmes d'études communs pour le Nord et l'Ouest du Canada.

